
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 13 (1985)

DOI: 10.11588/fr.1985.0.52122

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

»EXERCICES DE STYLE« HISTORIOGRAPHIQUES OU
LES METAMORPHOSES REVOLUTIONNAIRES
D'ETIENNE MARCEL DE DANTON A DE GAULLE

En un demi-siècle, l'Ecole des Annales a élargi aux dimensions économiques, sociales, religieuses, anthropologiques de l'aventure humaine le »territoire de l'historien«. Depuis une quinzaine d'années environ, s'affirme chez les historiens, -dans le prolongement de »l'histoire des mentalités«, - une »volonté de savoir« orientée rétrospectivement vers leur propre corporation; appliquée à leur propre discours et à celui de leurs prédécesseurs; attentive enfin à dresser »l'inventaire des croyances et des mythes, ces vérités multiples (qui) participent à la constitution de l'identité d'un groupe, d'une famille spirituelle, d'une région, d'une nation¹.«

Cette nouvelle tendance paraît liée à l'effondrement des grandes idéologies à prétention universelle forgées par le XIX^e siècle; à la remise en cause d'une conception linéaire du progrès; à la réhabilitation de pans entiers de notre patrimoine artistique injustement décriés et tombés dans l'oubli (ce n'est sans doute pas une coïncidence si l'on redécouvre de concert les peintres et les historiens »pompiers«); enfin aux travaux pionniers des sociologues (Pierre Bourdieu notamment) sur les élites intellectuelles: les origines sociales et géographiques, les mécanismes de recrutement et de sélection, le cursus universitaire, les travaux savants, les engagements politiques et syndicaux de l'*Homo academicus* sont en effet devenus un objet privilégié de la recherche sociologique contemporaine.

La »pesée globale« de la production historiographique jaugée sans *a priori* littéraire, moral, philosophique, théologique ou politique, - opération déjà conduite avec succès par Pierre Chaunu et Charles-Olivier Carbonell², - débouche désormais sur l'évaluation et la prise en compte du savoir historique dans toutes ses facettes: académique, universitaire, érudite, populaire, scolaire, orale, etc. »Le Dimanche de Bouvines« de Georges Duby, qui demeure à ce jour l'expression la plus magistrale de cette nouvelle manière de »faire de l'histoire«, sert naturellement de référence majeure à notre étude du cas Etienne Marcel, problématique dont nous aimerions esquisser sans souci d'exhaustivité les trois dimensions généralement inhérentes à toute recherche historiographique: bibliographique et méthodologique; idéologique; mythologique.

1. Dimension bibliographique et méthodologique

Qu'est-ce que l'histoire de l'historiographie? »Rien d'autre que l'histoire du discours - un discours écrit et qui se dit vrai - que les hommes ont tenu sur le passé; sur leur passé« répond Charles-Olivier Carbonell³. Et l'on peut ajouter que, pour être pertinente, cette »étude

1 Marc FERRO, L'Histoire sous surveillance, Paris (Calmann-Lévy), 1985, p. 166.

2 Voir notamment pour Pierre CHAUNU, Histoire sociale: la durée, l'espace et l'homme à l'époque moderne, Paris (SEDES) 1974 et: Pour l'Histoire, Paris (Perrin), 1984. - Charles-Olivier CARBONELL, Histoire et historiens: une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885, Toulouse (Privat), 1976.

3 C.O. CARBONELL, L'Historiographie, Paris (PUF) 1981, p. 4 (Que sais-je).

historique du travail des historiens⁴ doit être menée à tous les niveaux, à toutes les strates de la production historique. Or, c'est précisément parce que la bibliographie de la révolution parisienne de 1356-1358 est relativement restreinte, – par rapport aux immenses et brûlants dossiers que sont, entre autres, la Révolution française, le premier Empire, le troisième Reich⁵, – que l'on peut tenter de l'aborder dans une perspective globale: historiographique, littéraire, folklorique (dans le sens défini par Maurice Agulhon dans ses travaux pionniers sur le «folklore» républicain, c'est-à-dire l'ensemble des représentations picturales, architecturales d'un même sujet⁶).

Sur le plan historiographique nous avons recensé trente-cinq grandes histoires de France écrites *ad majorem Dei et Regis aut Rei publicae gloriam*. Leur publication s'échelonne du XVIII^e siècle (président Hénault, abbé de Velly) au XX^e siècle (Ernest Lavisse, Jacques Bainville, Pierre Gaxotte); la période romantique n'est pas négligée, mais l'on s'est penché avec autant d'intérêt sur le discours de Capefigue, Dareste, Gabourd, Lavallée, Ozaneaux que sur celui de Chateaubriand, Michelet ou Henri Martin. Ce dernier est présent à double titre: comme représentant et chef de file de l'école libérale et narrative, et comme promoteur de la vulgarisation historique. Dans ce dernier genre, les oeuvres, plus édifiantes les unes que les autres, se multiplient à partir de la Monarchie de Juillet: à ma droite les publications de la «Société reproductrice des bons livres» et de la «Société de Saint Victor pour la propagation des bons livres», ou encore celles patronnées par la très légitimiste et ultramontaine «Société Bibliographique»; à ma gauche les «mauvais livres» patronnés par le «Magasin pittoresque» ou appartenant à la «Bibliothèque populaire» d'Ajasson de Grandsagne et au «Panthéon populaire». Une sélection d'une soixantaine de manuels destinés au primaire et au secondaire a été effectuée dans l'énorme production scolaire de l'époque contemporaine. Le «petit Lavisse» côtoie ainsi le «petit Larousse» et une trentaine de dictionnaires et encyclopédies essentiels pour la compréhension du XIX^e siècle («Plutarque français» de Mennechet, «Biographie universelle» de Michaud, dictionnaires historiques de Lalanne et de Bouillet, «Grande Encyclopédie» de Berthelot, etc.).

A côté de ces grands monuments qui mettent en scène l'histoire nationale et ses principaux acteurs, figurent des ouvrages aux proportions plus restreintes: cinquante-cinq Histoires de Paris, savantes ou populaires, qui narrent les «grandeurs et (les) misères du peuple depuis Etienne Marcel (1356) jusqu'à la Commune de 1871»⁷, ont été recensés depuis la «Nouvelle Histoire de Paris» de Julien de Gaulle (grand-père de Charles) publiée de 1839 à 1842 jusqu'à la «Nouvelle Histoire de Paris» actuellement en chantier chez Hachette. L'histoire des luttes politiques et sociales en France a également fourni un bataillon d'une cinquantaine de livres publiés depuis l'époque de la Révolution française jusqu'à celle de la «Révolution nationale» de Vichy. Cette série est suivie par deux ensembles comparables sur le plan quantitatif: l'historiographie médiévale présente avec quarante titres (notamment l'histoire de la guerre de Cent ans) et le groupe des biographies des principaux protagonistes du drame de 1356-1358: Etienne Marcel naturellement, mais aussi le futur Charles V, Robert le Coq, évêque de Laon, Charles le Mauvais, roi de Navarre, Jean Maillard, Duguesclin, etc. Enfin l'histoire administrative,

4 Maurice ARNOULD: intervention orale à la table ronde d'histoire de l'historiographie de Louvain-la-Neuve, 24 avril 1982.

5 Alice GÉRARD, *La Révolution française, mythes et interprétations (1789-1970)*, Paris (Flammarion) 1970 (Questions d'histoire). – Jacques GODECHOT, *Un jury pour la Révolution*, Paris (R. Laffont) 1974. – Jacques GODECHOT, «Napoléon: pour ou contre?», dans *L'Europe et L'Amérique à l'époque napoléonienne*, Paris (PUF) 1967, p. 263-292. – Pierre AYÇOBERRY, *La question nazie: les interprétations du national-socialisme, 1922-1975*, Paris (Seuil) 1979.

6 Voir en particulier: Maurice AGULHON, *Marianne au combat, l'imagerie et la symbolique républicaine de 1789 à 1880*, Paris (Flammarion) 1979.

7 Jules BEAUJOINT, *Histoire de l'Hôtel de Ville de Paris: grandeurs et misères du peuple depuis Etienne Marcel (1356) jusqu'à la Commune de 1871*, Paris (Fayard) 1882.

institutionnelle et politique de l'ancienne France procure une vingtaine d'ouvrages en majorité relatifs aux Etats généraux.

Sur le plan littéraire, l'épisode révolutionnaire du XIV^e siècle a inspiré peu d'écrivains: Eugène Sue, qui a consacré, dans son roman fleuve »Les Mystères du peuple«, un chapitre à cette crise, et l'obscur Léon Rictor, auteur en 1933 d'un roman historique »Etienne Marcel roi de Paris, chronique du temps de Jean le Bon«. Le théâtre a, plus fréquemment que le roman, mis en scène le tragique destin d'Etienne Marcel: de 1788 à 1910 on ne relève pas moins de sept pièces relatives à la révolution »bourgeoise« du XIV^e siècle⁸, dont quatre pour la seule troisième République. Sans oublier naturellement l'opéra le plus célèbre de Camille Saint-Saëns, »Etienne Marcel«, monté à Lyon en 1879. Mais c'est sans doute dans le domaine de l'art pictural (Etienne Marcel fut représenté par les »pompiers« de la Belle Epoque, Jean-Paul Laurens notamment) et sculptural (il fut statufié par la République radicale) que la dimension idéologique de son mythe apparaît avec le plus d'éclat⁹.

2. Dimension idéologique

1789-1830

De l'intérêt accordé par la troisième République à Etienne Marcel – qui s'exprime tant sur le plan »folklorique« (statues, tableaux, commémorations, etc.) qu'historiographique – on pourrait induire que nous sommes en présence d'un classique mythe de gauche dont on établirait aisément la filiation directe avec la grande Révolution française. Pourtant, il n'en est rien et la généalogie du mythe d'Etienne Marcel présente bien des analogies avec celle de deux autres symboles républicains: »Marianne« et les »sans-culottes«, au départ sobriquets infamants utilisés par les contre-révolutionnaires pour insulter et disqualifier la République, puis repris en bonne part, par défi, par les révolutionnaires et devenus progressivement de ce fait des emblèmes marquants de la gauche. On trouve en effet, pendant la Révolution, peu de textes favorables à la cause du tribun du XIV^e siècle émanant des partisans de 89: nourris d'humanités classiques, les orateurs des grandes assemblées, – qui ont érigé l'Antiquité grecque et latine au rang d'Utopie¹⁰ et d'horizon historique indépassable, – font plus souvent référence, dans leurs discours, aux mânes des héros de Tite-Live et de Plutarque qu'à la mémoire des acteurs des vieilles chroniques médiévales. Il est significatif par exemple, que l'érudit jacobin Pierre-Sylvain Maréchal n'ait pas placé, en 1793, le prévôt des marchands – pourtant victime éminente de l'arbitraire royal – dans son »Almanach des républicains pour servir à l'instruction publique«. Non moins révélateur est dans la bouche de Saint-Just cet éloge exclusif, prononcé à la Convention, de héros de l'Antiquité classique: »Je sais que ceux qui ont voulu le bien ont

8 Michel-Jean SEDAINÉ, *Maillard ou Paris sauvé* (sujet tiré de l'histoire de France, année 1358), Paris (Prault) 1788. – GABIOT, *Paris sauvé ou la conspiration manquée*, drame national, Paris (Cailleau) 1790. – BRIFAUT, *Charles de Navarre*, Paris, Ponthieu, 1820. – Elie CABROL, *Etienne Marcel, prévôt des marchands*, Paris (Librairie des bibliophiles) (1878). – G. CHAMPAGNE, *Etienne Marcel ou le défenseur du peuple*, Bourges 1883. – Pierre DUZÉA, *Etienne Marcel*, Paris, Duc, 1896. – Miecislav REY, *Etienne Marcel: drame du temps de la révolution de Paris de l'an 1357*; traduction de Ladislav Mickiewicz, Cracovie et Paris, 1910.

9 Nous n'abordons pas ici le monde de l'érudition étudié ailleurs; Christian AMALVI, *L'Erudition française face à la révolution d'Etienne Marcel: une histoire mythologique? (1814-1914)*, dans: *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 142 (1984) p. 287-311.

10 Voir: Mona OZOUF, *La fête révolutionnaire: 1789-1799*, Paris (Gallimard) 1976, p. 330-32 (Bibliothèque des Histoires). – Notre conclusion découle de l'étude de l'anthologie d'Alphonse AULARD, *L'Eloquence parlementaire pendant la Révolution française*, Paris, Hachette, 1882-1885, 3 vol: – *Les orateurs de l'assemblée constituante*, 1882. – *Les orateurs de la Convention*, 1885, 2 vol.

10 bis Cité par Bernard VINOT, *Saint-Just*, Paris (Fayard) 1985, p. 325.

souvent péri. Codrus mourut précipité dans un abîme; Lycurgue eut l'oeil crevé par les fripons de Sparte, que contrariaient ses lois dures et mourut en exil. Phocion et Socrate burent la cigüe. (...) N'importe, ils avaient fait le bien^{10bis}. »

Certes, le légiste normand Thouret, ancien président de la Constituante, compose, avant de monter sur l'échafaud, un « Abrégé des révolutions de l'ancien gouvernement français », dans lequel il dresse, pour l'éducation de son fils, un parallèle entre la révolution de 1356-58 et celle de 1789; mais cet ouvrage, destiné à un usage privé et publié seulement en 1800, demeure, dans l'état actuel de nos recherches, l'exception qui confirme en quelque sorte la règle¹¹. Si la Révolution, qui n'avait pas davantage besoin d'ancêtres que de savants, ne s'est pas reconnue dans ce lointain aïeul, ses adversaires n'ont pas manqué de brandir »l'anarchie« parisienne de 1358 comme un épouvantail pour mieux stigmatiser la révolution en cours: en 1793, selon l'abbé de Bévvy, par exemple, »les factieux n'ont rien inventé: ils ont stérilement imité les anciens révolutionnaires et renchéri sur leurs crimes¹². »

Comment s'est donc opérée, à gauche, la filiation entre les deux révolutions? Tel est le problème central du mythe d'Etienne Marcel à l'aube du XIX^e siècle. Elle serait née de la controverse qui, sous la Restauration, oppose, à propos des origines de la Révolution, les »ultras« aux partisans d'une »monarchie selon la Charte«, et qui permet aux »ultras« de légitimer par l'histoire leur condamnation radicale de 89. En 1815, par exemple, Naudet flétrit implicitement à travers sa »Conjuration d'Etienne Marcel contre l'autorité royale« la conjuration des révolutionnaires du XVIII^e siècle contre l'Ancien Régime. Réactualisant la vieille thèse du complot, développée, entre autres, par l'abbé Barruel, Naudet considère de façon absolue qu'une révolution ne résulte pas du refus de l'autorité légitime de prendre en considération les véritables revendications du peuple, mais, avant tout, des sourdes menées d'une poignée d'ambitieux et de démagogues sans scrupules qui profitent de circonstances dramatiques (désastre militaire en 1356, crise morale et financière en 1788) pour ameuter par de fallacieuses promesses la populace crédule contre ses maîtres. Une fois au pouvoir ces »factieux« ne l'exercent, selon Naudet, que par la dictature et la Terreur, et se font tant haïr, qu'ils sont à leur tour renversés par le même peuple versatile qui les avait portés au pouvoir et qui réclame, à présent, à grands cris la restauration de son souverain légitime. Tout son récit exhale ainsi sa rancœur contre les »meneurs« révolutionnaires, en général, et Etienne Marcel en particulier, en qui il perçoit probablement un des précurseurs des conventionnels régicides:

»La licence dans Paris n'avait plus de bornes (...) La dignité royale avait été offensée, tous les rangs confondus, les bienséances d'état oubliées, les lois violées, les pouvoirs opprimés ou envahis, les anciennes maximes méprisées ou détruites; un vertige d'indépendance et d'usurpation avait troublé tous les esprits: ce n'était point assez pour le prévôt des marchands. Tout l'odieux des désordres commis jusqu'alors retombait sur lui et sur les autres chefs de la faction; on ne reprochait au peuple que des tentatives séditeuses, des égarements dont il pouvait encore aisément revenir. Tant que le peuple ne serait pas étroitement engagé par la complicité d'un grand crime, tant qu'on ne l'aurait pas animé d'une aveugle férocité, en lui faisant prendre le goût du sang, le prévôt ne pouvait être ni content, ni tranquille; il fallait qu'un excès de rage le rassurât contre le repentir de la multitude¹³. »

11 THOURET, partisan d'une monarchie constitutionnelle, considère avec sympathie Etienne Marcel et Robert Le Coq: »Nos historiens ont prodigué à ces deux patriotes les noms les plus odieux pour flatter le despotisme. C'est à l'ignorance du temps et aux moeurs de la nation elle-même qu'il faut s'en prendre, si ces deux chefs du parti populaire, sans secours, sans appui, ne purent réparer, les fautes de ces derniers états, et restèrent inférieurs aux obstacles qui leur furent opposés.« *Abrégé des révolutions de l'ancien gouvernement français*, 2^e ed^o., Paris, 1819, p. 211.

12 Abbé de BÉVY, *Manuel des révolutions, suivi du Parallèle des révolutions des siècles précédens avec celle actuelle*, (s.1.), 1793, avertissement.

13 Joseph NAUDET, *Conjuration d'Etienne Marcel contre l'autorité royale ou histoire des Etats-généraux de la France pendant les années 1355 à 1358*, Paris (Egron) (1815), p. 215-17.

On peut ainsi se demander si l'anathème jeté par les ultras contre la Révolution à travers le doyen des révolutionnaires français n'a pas incité les libéraux, jusque là plutôt indifférents à son égard, à revendiquer haut et fort son héritage et à le considérer comme un de leurs grands ancêtres? Quoi qu'il en soit, c'est sous la Restauration que pour la première fois s'établit dans l'historiographie libérale la filiation positive entre 1356 et 1789. Les premiers témoignages libéraux en sa faveur sont ceux de l'ancien girondin Dulaure dans son « Histoire de Paris » (1821–1825) et surtout de l'historien et économiste suisse Simonde de Sismondi dans son « Histoire des Français ». Ce contemporain de Benjamin Constant est probablement le premier à saluer sans réserve en Etienne Marcel et en Robert le Coq les glorieux précurseurs du gouvernement « représentatif » et dans la grande ordonnance de mars 1357 la première « Charte » arrachée par la bourgeoisie française à l'arbitraire monarchique :

« Cette charte mémorable nous fait connaître l'étendue des abus qui causaient les plaintes du peuple, et la loyauté des chefs opposés à la couronne, qui obtenaient par leur fermeté des réformes aussi avantageuses. A en juger par ce résumé de toutes leurs demandes (...) ce n'étaient point des traîtres que l'évêque de Laon et le prévôt des marchands, encore que tant d'historiens de la monarchie se soient efforcés de les noircir comme tels; c'étaient au contraire des hommes animés du désir du bien et de l'amour du peuple, qui, voyant le désordre épouvantable où tombait l'Etat, les voleries universelles, l'incapacité et l'incurie des chefs, tentèrent de sauver la France en dépit des princes français; (...) c'étaient eux qui, les premiers, avaient dit qu'il n'y a de salut pour aucun peuple, tant qu'il reste soumis au pouvoir absolu, quelles que soient les personnes qui en sont investies¹⁴. »

Cette découverte par la gauche d'une caution historique susceptible de légitimer ses revendications politiques les plus actuelles, est naturellement confirmée et amplifiée par les « Trois Glorieuses » qui semblent réactualiser, à près de cinq siècles de distance, les vœux du lointain prévôt des marchands : donner un véritable régime constitutionnel à la France et confier le soin de veiller à son respect à une branche cadette réputée plus libérale.

1830–1848

La consécration officielle dont paraît bénéficier Etienne Marcel durant cette période est liée à plusieurs phénomènes dont la portée et la signification dépassent largement la victoire politique de juillet 1830 : elle est d'abord – c'est une évidence – la conséquence du renouveau général du Moyen-Age dans la culture française, favorisé par la sensibilité romantique, dont l'expression la plus célèbre demeure naturellement « Notre-Dame de Paris ». Dans ce fameux roman « gothique » Victor Hugo se demande d'ailleurs « où est la dalle (...) où Marcel égorgea, en présence du dauphin, Robert de Clermont et le maréchal de Champagne¹⁵? » Elle résulte également, en dehors de toute considération partisane, de l'expérience acquise, involontairement, en quarante ans de révolutions, et qui permet, rétrospectivement, de mieux comprendre le mécanisme des secousses antérieures. Sur un plan plus politique, l'hommage rendu au tribun médiéval tient au fait que les tentatives avortées de la bourgeoisie pour réformer la monarchie française en plein XIV^e siècle légitiment la révolution nationale de 1830 en la présentant comme l'aboutissement logique, la consécration nécessaire de plusieurs siècles de luttes acharnées. Dans cette perspective téléologique, les « Trois Glorieuses » n'apparaissent plus comme la résultante de circonstances accidentelles et du succès hasardeux des barricades, mais portées, préparées par la « longue durée » et par la volonté immuable de la nation tout entière.

Le succès d'Etienne Marcel est enfin inséparable de l'identification, chez les libéraux, de la France à la nation française, et de la substitution du peuple français à la monarchie en tant qu'acteur privilégié de l'histoire. Dans le domaine historiographique, la rupture introduite par

14 J.C.L. SIMONDE DE SISMONDI, *Histoire des Français*, Paris (Treuttel et Würtz) t. 10, 1828, p. 496.

15 Victor HUGO, *Notre-Dame de Paris*; édition présentée et annotée par S. de Sacy, Paris (Le Livre de poche) 1966, p. 30.

Sismondi avec son « Histoire des Français » équivaut au passage, dans l'ordre politique, de la monarchie légitimiste restaurée à la monarchie tricolore, née sur les barricades de Juillet, au remplacement du roi de France par le roi des Français. Pour toutes ces raisons, la bienveillance des principaux historiens libéraux, Michelet et Henri Martin, est d'avance acquise aux grands desseins du prévôt parisien. Leur sympathie n'exclut d'ailleurs pas la lucidité: pour Michelet, en particulier, chez qui justice et violence sont antinomiques, Etienne Marcel, qui avait versé le sang, devait périr à son tour par le glaive. Michelet conclut il est vrai en faveur du prévôt: « Cette tache sanglante dont la mémoire d'Etienne Marcel est restée souillée, ne peut nous faire oublier que notre vieille charte est en partie son ouvrage. (...) Dans l'ordonnance de 1357, il vit et vivra »¹⁶. De son côté, l'ancien conventionnel Thibaudeau salue implicitement en Marcel un Danton médiéval dont « l'audace » patriotique a sauvé la France envahie¹⁷.

L'intérêt que la gauche accorde à cet épisode parisien a sans doute rejailli sur la place réservée à son nouveau héros dans les ouvrages de vulgarisation, place qui jusqu'au début de la Monarchie de Juillet lui était chichement mesurée. En 1835, par exemple, la première édition du « Plutarque français » de Mennechet ne fait qu'indirectement référence à Etienne Marcel, qui n'apparaît que dans l'article consacré par le marquis de Cubières au roi Charles V. Notre marquis, plaquant probablement ses souvenirs horrifiés de la Révolution sur la crise de 1356-58, flétrit le mouvement révolutionnaire du XIV^e siècle en des termes qui pourraient fort bien s'appliquer, par analogie, à celui du XVIII^e¹⁸.

En revanche l'édition de 1846 du « Plutarque français » se caractérise par l'introduction d'une notice entière relative à Etienne Marcel, qui précède celle de Charles V (inchangée cependant) comme si le révolté et le prince légitime se retrouvaient à présent placés face à face sur un pied d'égalité. D'autre part l'auteur du chapitre n'est autre que le grand érudit libéral Jules Quicherat: le thuriféraire de Jeanne d'Arc se montre cependant moins enthousiaste envers le destin du tribun parisien qu'envers l'épopée de la vierge lorraine et distingue deux époques dans son action politique: une période positive qui culmine avec la promulgation de la Grande Ordonnance de mars 1357 – à laquelle Quicherat souscrit sans réserve – et un second moment, funeste, au cours duquel Marcel bascule dans la violence révolutionnaire puis dans une tyrannie sanguinaire, qu'il déplore, qui le conduit à sa perte:

« L'ordonnance du 3 mars 1357 (...) est un grand événement. C'est la première des tentatives qui ont préparé nos institutions. Anachronisme frappant pour l'époque qui l'a vue naître, elle ne peut être considérée comme l'oeuvre d'un peuple; alors le peuple n'était pas formé, et il est visible que la majorité des états suivit, sans savoir où elle allait, quelques uns des siens, qui seuls avaient ouvert les yeux au fond d'un abîme de servitude et de misère. Mais plus le nombre de ces hardis novateurs a été restreint, plus leur conception a surpassé l'intelligence de leurs contemporains, plus aussi ils méritent la considération de la postérité, car ils ont tiré de leurs propre génie les grands principes sur lesquels doit se fonder l'existence d'une nation libre et forte. C'est la justice que leur ont rendue les publicistes modernes, et c'est ce qui fait que le nom d'Etienne Marcel est impérissable »¹⁹.

Son « règne était celui de la terreur. La loi était suspendue: les affaires ne se traitaient plus au conseil de ville, mais seulement entre une douzaine d'hommes dévoués au prévôt, ce que le peuple appelait avec effroi

16 Jules MICHELET, *Histoire de France*, Paris (Hachette) t. 3 (1270-1380), 1837, p. 419. – Nous verrons plus loin les critiques de fond que Michelet adresse à la révolution parisienne.

17 Antoine de THIBAudeau, *Histoire des Etats-généraux et des institutions représentatives en France depuis l'origine de la monarchie jusqu'à 1789*, Paris (Paulin) 1843, p. 133: « Etienne Marcel, grand citoyen, trop grand peut-être pour son temps. Au lieu de gémir et de se lamenter, il se met à la tête des affaires; il relève les courages, et pourvoit à la sûreté de la capitale. »

18 Marquis de CUBIÈRES, « Charles V », dans: *Plutarque français: vie des hommes et femmes illustres de la France*, publié par Edouard MENNECHET, Paris, 1835-40, t. 1, p. 6-7.

19 Jules QUICHERAT, « Etienne Marcel », dans: *Plutarque français*, 2^e ed^o., Paris (Langlois et Leclercq) 1846-47, t. 1, 320-23.

les gouverneurs. Toute tyrannie est précaire et ne se soutient que par des expédients d'autant plus odieux qu'elle se sent plus menacée²⁰.»

Si les historiens les mieux intentionnés, en raison de leurs convictions libérales, à l'égard de la révolution de 1356–58 expriment eux-mêmes de vives critiques sur son dérapage, on peut aisément imaginer ce qu'en pensent les partisans inconditionnels du trône et de l'autel qui lisent avec indignation dans les soubresauts politiques du XIV^e siècle le brouillon, la répétition générale de la Terreur jacobine de 93. Ces historiens contre-révolutionnaires, projetant leur interprétation morale et religieuse des hommes et des choses sur les «événements» de 1356–58, déniaient aux «meneurs» de la «rébellion» toute capacité et tout droit à parler au nom du bien public et de l'intérêt général incarnés exclusivement à leurs yeux par le Dauphin; ils attribuent à leur ambition politique démesurée et à leur convoitise effrénée la volonté réformatrice manifestée par les échevins parisiens²¹.

Ces condamnations sans appel sont relayées par une littérature de vulgarisation qui surenchérit encore sur la réprobation morale; l'opprobre manifesté, à droite, contre Etienne Marcel et ses acolytes, prélude au grand effroi suscité par la Révolution de 1848:

«Pendant (la) captivité (du roi Jean), la France fut en proie aux factions les plus violentes. Marcel, prévôt des marchands, à la tête de tout ce qu'il y avait de plus dépravé dans Paris, se révolta ouvertement contre le dauphin Charles (...). Suivi de ses satellites, il se porte au palais du régent, massacre sous ses yeux deux maréchaux, et l'oblige lui-même à se coiffer du bonnet rouge et bleu qui servait de signe à la faction. Le roi de Navarre, mis en liberté par les mains des factieux, augmenta les désordres. Bientôt la France ne fut qu'un théâtre sanglant de vengeances et d'assassinats. (...)

Marcel, se voyant dans l'impuissance de défendre longtemps la ville, résolut d'en ouvrir clandestinement les portes au roi de Navarre (...) Il allait accomplir cette noire trahison, lorsqu'un fidèle citoyen, Jean Maillard, qui en avait pénétré le secret, prévint le scélérat en lui fendant la tête d'un coup de hache²².»

1848–1871

«La grande peur des bien-pensants» et des possédants, provoquée par les journées de juin 1848, a, rétrospectivement, rejailli défavorablement sur les «journées» de 1356 à 1358. Sous la plume de Francis Lacombe, entre autres, le peuple de Paris du XIV^e siècle ressemble étrangement aux ouvriers des anciens Ateliers nationaux insurgés en juin 1848:

(Après la rupture entre Marcel et le Dauphin) «d'effrayantes clameurs s'élevèrent de toutes parts (dans Paris); les boutiques se fermèrent, les ouvriers quittèrent leurs travaux, les maîtres des divers métiers prirent eux-mêmes les armes; et les jurandes industrielles, transformées en jurandes politiques, devinrent autant d'ateliers formidables, où les classes ouvrières ne s'occupèrent qu'à seconder les sinistres projets d'Etienne Marcel. Le prévôt des marchands pouvait donc tout oser avec audace²³.»

20 J. QUICHERAT (voir n. 19) p. 339. – Jugement partagé par MENNECHET lui-même dans son *Histoire de France*, nouv. ed^o, Paris, Garnier, 1863, p. 236: «Au moment où Marcel va livrer les clefs de la porte Saint-Antoine, il tombe frappé d'une hache, et les cris de »Mort aux traîtres! vive le Dauphin de France!« sont les derniers mots qu'il entend avant de mourir. Le grand citoyen Marcel, le vertueux prévôt des marchands en était venu, par orgueil et par ambition, à livrer sa ville aux ennemis de son pays!»

21 Voir en particulier G. OZANEAUX, *Histoire de France*, Paris (Dezobry et Madeleine) 1846, t. 1, p. 92: «Comme en tout temps et en tout pays, à la tête de ce mouvement constitutionnel marchait l'ambition qui exploite ces théories à son profit, et à la suite le brigandage révolutionnaire qui ne veut que vengeance, destruction et pillage.»

22 *Histoire de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'en 1830*, Paris, Société reproductive des bons livres, 1838, p. 91–92.

23 Francis LACOMBE, *Histoire de la bourgeoisie de Paris depuis son origine jusqu'à nos jours*, Paris (Amyot) 1851, t. 1, p. 197.

Mais selon lui l'importance que revêt dans l'histoire cette formidable explosion politique et sociale réside moins dans sa violence que dans sa modernité: la révolte d'Etienne Marcel constitue à ses yeux la matrice d'où ont surgi tout armées les révolutions françaises²⁴.

Si dans un premier temps l'échec de la seconde République n'a pas rehaussé, chez les libéraux, le prestige de la «République» d'Etienne Marcel, dans un second temps la dictature bonapartiste, en rendant (involontairement) tous ses attraits au libéralisme politique, a sans doute contribué à réhabiliter la vision d'une révolution qui, au départ du moins, affichait des intentions réformatrices conformes aux idéaux des opposants à l'Empire autoritaire. Cette interprétation libérale de l'épisode parisien du XIV^e siècle s'exprime en particulier dans l'ouvrage de Perrens, élève d'Augustin Thierry, au titre ronflant, paru en 1860: «Etienne Marcel et le gouvernement de la bourgeoisie». Dans ce livre, qui est la première biographie savante du prévôt des marchands (si l'on excepte bien sûr le pamphlet de Naudet), Perrens campe son héros en visionnaire politique qui, en confiant aux représentants de la nation le gouvernement du pays, a devancé son temps et tenté de faire sonner, à l'horloge de l'histoire, 1789 dès 1358: (Avec les Etats de 1356) «la nation prenait possession d'elle-même et s'essayait au gouvernement de ses propres affaires. Elle ne conservait guère de la monarchie que le nom. En plein moyen-âge, elle avait imaginé le système constitutionnel des temps modernes, auquel il ne manquait qu'une plus juste pondération des pouvoirs²⁵.»

L'éloge du libéralisme médiéval lui permet d'égratigner au passage l'Empire «car c'est l'avantage des gouvernements libres qu'ils dispensent d'attendre du ciel ces hommes extraordinaires qui ne sont, le plus souvent, que les fléaux de Dieu²⁶.» Certes, Perrens reconnaît les violences commises par Etienne Marcel et ses partisans, mais il en attribue la responsabilité exclusive aux «circonstances», à la «fatalité» – mises à la mode par Thiers et Mignet sous la Restauration pour expliquer la Terreur jacobine – et à la rudesse des moeurs médiévales. Selon lui, malgré des erreurs, il convient de regretter l'échec de notre première révolution bourgeoise dont le bilan reste «globalement positif»: «Quel magnifique résultat et quel progrès pour la France, si le gouvernement de la nation par elle-même y eût prévalu dans le même temps qu'il s'établissait en Angleterre! Ce fut un malheur que la disposition des esprits ne permît pas d'avouer un but si avouable, et d'y tendre au grand jour²⁷.»

Si la période de l'Empire autoritaire a vu fleurir une vulgarisation réactionnaire particulièrement virulente à l'égard de la révolution du XIV^e siècle – implicitement assimilée à la Terreur de 1793 et à l'anarchie de 1848²⁸ – la décennie 1859–1869 voit toute une série de publications libérales à caractère «populaire» – citons notamment celles de Bordier et Charton en 1859, de Victor Duruy en 1862, de Frédéric Morin en 1865, et naturellement d'Henri Martin – défendre, avec des arguments proches de ceux qu'utilisait Perrens, la mémoire d'Etienne Marcel. Là encore le hasard et la fatalité sont souvent invoqués pour absoudre les violences du prévôt:

«Gardons-nous de condamner sur des soupçons l'homme qui montra une intelligence politique et des vertus au-dessus de son siècle, qui, en pleine féodalité, réussit un instant à rendre au peuple la place qui lui appartient, et qui succomba par la faiblesse des siens autant que par les coups des classes insolentes qu'il

24 F. LACOMBE (voir N. 23) p. 197: «Etienne Marcel (est) le premier bourgeois de Paris, qui ait osé proclamer le principe de la souveraineté du peuple au milieu du XIV^e siècle, et mettre ainsi en présence l'idée monarchique et l'idée républicaine: aussi les Parisiens font-ils remonter jusqu'à lui, la longue histoire de leurs révolutions.»

25 TOMMY PERRENS, *Etienne Marcel et le gouvernement de la bourgeoisie au quatorzième siècle (1356–1358)*, Paris (Hachette) 1860, p. 102.

26 T. PERRENS (voir N. 25) p. 198–99.

27 Ibid., p. 310–20.

28 Voir Georges GANDY, *Histoire de France*, Paris, Société de Saint-Victor pour la propagation des bons livres, 1853, t. 1.

haïssait²⁹. « S'il a commis un crime, il l'a expié. Nombre de personnes célèbres qu'on honore dans l'histoire ont eu sur les mains bien plus de sang que lui, et n'ont pas eu des intentions si droites ni de si grandes vues³⁰. »

Ces auteurs sont convaincus, comme Perrens, que l'échec de 1358 constitue un tournant tragique dans l'histoire de France: le meurtre d'Etienne Marcel sonne bien le glas de »l'apprentissage« d'une monarchie constitutionnelle de type britannique qui aurait interdit l'établissement de la monarchie absolue, et peut-être changé le cours de notre histoire: »Cette nuit (le 31 juillet 1358) marque une date bien solennelle. Supposez Marcel réussissant dans son entreprise, il s'ensuivait peut-être un changement de dynastie (...), une nécessité suprême pour la dynastie nouvelle de jouer un rôle presque analogue à celui que joua plus tard la dynastie anglaise de 1688. Peut-être les institutions représentatives étaient-elles dès lors assurées à la France³¹?« Ces témoignages »libéraux« qui sur un plan historiographique expriment le dégel politique qui caractérise la dernière décennie de l'Empire, sont cependant, une fois encore, remis en question, à la suite du traumatisme de la Commune, par l'Ordre moral.

1870-1880

Dans les années qui suivent le drame de la Commune on assiste à droite, à tous les niveaux de la production historiographique, à un déferlement de haine contre le »communard« Etienne Marcel, et à une débauche d'analogies entre les désastres qu'a connus la France lors des deux »années terribles« de son histoire: Poitiers en 1356 et Sedan en 1870³². Les ruines de Paris sont encore fumantes lorsque le juriste orléaniste Charles Giraud publie dans la »Revue des Deux Mondes« une étude apocalyptique sur »Le traité de Brétigny et la France en 1364«, qui pourrait fort bien s'appliquer, moyennant quelques petits changements de noms et de dates, à la France de 1871; en particulier lorsqu'il évoque les »forfaits« des Parisiens:

»Paris et sa population mutinée nous donnèrent un affligeant spectacle, hélas! renouvelé de nos jours, en complétant les malheurs publics par une coupable agitation bientôt changée en criminelle révolte. (...)

Le régent fit appel au patriotisme des provinces contre la mutinerie d'une ville égarée, qui devait se reproduire avec les maillotins sous Charles VI, et en face de récents malheurs de la France aux prises avec l'étranger. (...) La ville de Paris fut désertée par ses plus notables habitants et livrée aux folies d'une populace ameutée. (...)

En cette extrémité, le régent se disposait à faire le siège de la ville rebelle. A la vue de ce péril, les Communeux du XIV^e siècle n'imaginèrent point, comme les Communeux du XIX^e, de mettre le feu à Paris plutôt que de l'abandonner à leurs adversaires; mais ils suscitèrent un instrument de destruction tout aussi fatal à leur pays. Au XIX^e siècle d'atroces insensés ont rêvé l'incendie des villes; en 1357, ils ont provoqué dans les campagnes la jacquerie et ses horreurs. Ce fut le complément des calamités. La terreur fut universelle; rien ne manquait aux malheurs du pays³³.«

En 1872 Edgar Bourlouton et Edmond Robert, cherchant à débusquer les origines de la Commune à travers l'histoire, dressent à leur tour un parallèle horrifié entre les événements parisiens de 1358 et ceux de 1871; après avoir raconté en frémissant d'indignation le massacre des deux maréchaux, ils concluent laconique-

29 Henri BORDIER et Edouard CHARTON, *Histoire de France*, Paris (Magasin pittoresque) 1859, t. 1, p. 472.

30 Henri MARTIN, *Histoire populaire de la France*, Paris (Furne et Jouvet) 1868, t. 1, p. 390.

31 Frédéric MORIN, *Origines de la démocratie: la France au Moyen-âge*, 3^e ed^o, Paris (Pagnerre) 1865, p. 277-78.

32 Voir: Christian AMALVI, *L'Image de la bataille de Poitiers de 1356 dans la littérature historique, le théâtre et la peinture en France: 1815-1882*, dans: *La bataille, l'armée, la gloire: actes du colloque de Clermont-Ferrand* (1983), Clermont-Ferrand, Association des publications de Clermont II, 1985, p. 519-528.

33 Charles GIRAUD, *Le traité de Brétigny*, dans: *Revue des Deux-Mondes* 1^{er} juin 1871, p. 479; 15 juin 1871, p. 686.

ment: »Les procédés révolutionnaires changent peu«, on le voit, et »l'appel adressé aux départements«, le 20 mars, par la Commune de 1871, rappelle singulièrement la lettre d'Etienne Marcel³⁴.«

Si la droite est unanime à fustiger ces deux insurrections parisiennes, d'autant plus criminelles qu'elles se sont déroulées sous l'oeil de l'ennemi vainqueur, la gauche révèle face à l'ancêtre réel ou supposé des Communards des divergences historiographiques de fond qui recourent en fait le clivage politique majeur entre »opportunistes« et »radicaux«. Parmi les premiers certains vont jusqu'au reniement; tel est le cas de Wilfrid de Fonvielle: cet ancien »quarante-huitard« déporté en Algérie après le 2 décembre 1851, devenu adversaire acharné de la Commune, a, rétrospectivement, fait rejaillir sa haine sur le mouvement parisien de 1356:

»Pour prendre la dictature, le prévôt Marcel commença comme ses imitateurs de Montmartre. Il aurait été digne de siéger au comité de salut public de la rue des Rosiers, à côté du général Gromier, car il fit massacrer les maréchaux de Champagne et de Normandie. (...)

Le triomphe de ces bandes assassines de Marcel ne pouvait durer longtemps, car l'assassinat est la porte d'ébène par où entrent les gouvernements voués à une honteuse destruction. Il en fut du patriotisme de Marcel comme de celui d'Eudes l'assassin. Ce fut Marcel qui, de sa main prévôtale, se chargea d'introduire l'étranger. Cet étranger, ami de Marcel, était le roi de Navarre, Charles le Mauvais, ce hideux souverain flétri par l'histoire, commandant des routiers qui servaient d'avant-garde aux Prussiens du temps.

Dire qu'il y a des gens que ces temps atroces ont frappés d'admiration, et qui, véritables savetiers politiques, ne savent que ressemeler de vieilles traditions éculées³⁵!«

D'autres au contraire s'efforcent, laborieusement, de réfuter l'amalgame opéré entre les deux insurrections parisiennes et de disculper Etienne Marcel de tout reproche de Communalisme. Perrens agit ainsi à l'occasion de la publication de nouveaux travaux sur la question – »La Démocratie en France au Moyen-âge« (1873) – et de la réédition en 1874 de sa biographie »Etienne Marcel et le gouvernement de la bourgeoisie au quatorzième siècle«. Mais le ton de ces études a bien changé par rapport au triomphalisme intellectuel manifesté quinze ans auparavant: à l'enthousiasme lyrique, à la foi naïve dans les progrès inéluctables de la démocratie, a succédé, sous le choc de la défaite et de la guerre civile, une réflexion amère et désabusée sur l'histoire; Perrens opère ici une révision déchirante de ses conceptions antérieures, fait en 1873 une douloureuse et émouvante autocritique publique:

»Quand je publiai, il y a plus de dix ans, l'ouvrage intitulé »Etienne Marcel et le gouvernement de la bourgeoisie au quatorzième siècle«, on me blâma, non sans raison, je l'avoue, d'avoir trop insisté sur les ressemblances que pouvaient avoir avec nos idées modernes les réformes, les agitations démocratiques des hommes du moyen-âge, si différents de nous à tant d'égards. J'aurais dû laisser au lecteur le soin et le plaisir de faire lui-même les rapprochements, s'il y en avait de naturels et de fondés; mais, juste retour, Monsieur, des choses d'ici-bas, plusieurs de ceux qui me reprochaient d'avoir vu dans Marcel un révolutionnaire de 1830, font de lui un »communard« de 1871.

Pour ce qui me concerne (...) j'ai supprimé ou modifié ce qui avait choqué quelques lecteurs (...). Je ne défendrai point (...) Etienne Marcel d'avoir inauguré le règne de la Commune de Paris, l'histoire bien étudiée, bien comprise, y suffit. J'y renvoie avec confiance tout lecteur dont le siège n'est pas fait. Je ne nie pas certaines analogies; je dis seulement que toutes les crises révolutionnaires en ont entre elles; je dis que si 1356 ressemble à 1871, ce n'est pas parce que Marcel commit des folies et des crimes comme ceux dont nous avons été les témoins, car, sauf à la dernière heure, où il défendait sa tête, il avait entrepris honnêtement une œuvre de salut; c'est parce que à Poitiers comme à Sedan, nous voyons une armée française vaincue et détruite, un souverain prisonnier, des chefs incapables, une organisation défectueuse, de coupables prévarications qui rendaient la défaite inévitable (...). Mais Paris, alors, ne se mit à la tête du royaume que pour mieux le défendre, pour suppléer le roi captif, son fils trop jeune, sa noblesse dispersée; (...) de nos jours au contraire, Paris ou, pour mieux dire, la tourbe cosmopolite qui y a dominé un instant, a tenté de se

34 Edgar BOURLOTON et Edmond ROBERT, *La Commune et ses idées à travers l'histoire*, Paris (Baillière) 1872, p. 23.

35 Wilfrid de FONVIELLE, *La Terreur ou la Commune de Paris en l'an 1871 dévoilée*, 3^e ed^o., Bruxelles (au bureau du Petit Journal) 1871, p. 18-20.

substituer à la France, alors qu'il y avait une France constituée et debout encore dans son effroyable ruine; alors que la fédération de quelques grandes villes, si elle avait pu s'établir, n'aurait pas, on le savait bien, entraîné dans son orbite les populations rurales, aujourd'hui plus éclairées, partant plus indépendantes (...); alors, enfin, que tout espoir de résister encore à l'ennemi avait (...) complètement disparu (...). Ce qu'on pourrait comparer et ce qu'on a comparé à la Commune de 1871, c'est le gouvernement de la Ligue et des Seize que M. Alfred Maury a appelé la Commune de 1588. (...)

Les bourgeois de 1356 n'ont rien à redouter d'une comparaison avec la populace de 1871, si même cette comparaison est possible³⁶.«

La réédition de la biographie du prévôt porte aussi la marque de ces déchirements internes: l'interprétation qu'il propose de la révolution du XIV^e siècle est beaucoup moins anachronique, plus critique et plus nuancée. L'évolution de l'auteur vis à vis de son héros se révèle déjà par le changement de titre: en 1860, celui-ci résume clairement la finalité du livre: célébrer «le gouvernement de la bourgeoisie du quatorzième siècle»; en 1874, l'ouvrage s'intitule plus sobrement «Etienne Marcel, prévôt des marchands». Sur le fond, l'auteur a considérablement modifié son œuvre: en 1860 Perrens estime que la tentative de substituer la branche cadette à la branche aînée en conférant la couronne au Navarrais était possible et même souhaitable pour le bonheur de la France: «Quel magnifique résultat et quel progrès pour la France, si le gouvernement de la nation par elle-même y eût prévalu dans le même temps qu'il s'établissait en Angleterre³⁷.« En 1874 une telle entreprise lui est devenue suspecte: «Ainsi n'ayant pour elle ni le droit ni des chances sérieuses de succès, la révolution désespérée que tentaient les chefs de la bourgeoisie devait prendre toutes les apparences d'un complot³⁸.«

Enfin, et c'est le point le plus important, Perrens prête en 1860 au prévôt des projets politiques grandioses: «A mes yeux (comme à ceux d'Augustin Thierry) Etienne Marcel et ses amis ont voulu assurer à la France, en 1358, les conquêtes de 1789, et si vive était leur intelligence des choses de la politique et de l'organisation sociale, qu'ils ont essayé d'obtenir des réformes et de fonder des institutions dont quelques-unes ne sont encore pour nous que des espérances et des rêves³⁹.« En 1874, Perrens tempère fortement ces propos et découvre opportunément en Etienne Marcel un tribun pragmatique dépourvu de «grand dessein» abstrait:

«Ainsi rassemblées (par Augustin Thierry), les aspirations de la bourgeoisie du XIV^e siècle prennent une apparence de système et d'unité qu'elles n'eurent point alors et qu'elles ne pouvaient avoir. Marcel était un homme de pratique plutôt que de théorie. Poussé par les circonstances à sortir de la sphère municipale, il modifia ses desseins selon les circonstances. Ce qu'il voulait en 1355 ne ressemble qu'imparfaitement à ce qu'il voulait en 1356, et est fort différent de ce qu'il tenta d'accomplir en 1358⁴⁰.«

Si les circonstances politiques ont contraint la gauche modérée à des réajustements historiographiques parfois délicats, l'extrême-gauche radicale ne ménage pas, en plein ordre moral, son admiration envers celui qu'elle considère sans réserve comme un grand ancêtre des grands ancêtres de 89. Cette thèse est développée avec enthousiasme par l'avocat Ernest Hamel, fervent admirateur de Robespierre, dans ses «Origines de la Révolution» en 1872. De leur côté Yves Guyot et Sigismond Lacroix, grandes figures de proue du radicalisme parisien⁴¹ consacrent à Etienne Marcel une place non négligeable dans leur «Histoire des prolétaires» publiée en

36 T. PERRENS, *La démocratie en France au Moyen-âge: histoire des tendances démocratiques dans les populations urbaines au XIV^e et au XV^e siècle*, Paris 1873, t. 1, p. VII-X.

37 T. PERRENS, *Etienne Marcel et le gouvernement de la bourgeoisie au quatorzième siècle (1356-1358)*, Paris (Hachette) 1860, p. 311.

38 T. PERRENS, *Etienne Marcel, prévôt des marchands*, Paris (Imprimerie nationale) 1874, p. 297.

39 T. PERRENS, *Etienne Marcel et le gouvernement de la bourgeoisie*, (voir n. 37) p. 359.

40 T. PERRENS, *Etienne Marcel, prévôt des marchands* (voir n. 38) p. 344.

41 Sigismond Krzyzanowski, dit Lacroix (1845-1909) et Yves Guyot (1843-1928) ont fondé, avec Jules Mottu, en 1871, le journal «Le Radical». Tous deux ont occupé les mandats de conseiller municipal, de député ou/et de sénateur de Paris. Le second, directeur du «Siècle» a participé activement à la campagne en faveur du capitaine Dreyfus.

livraisons de 1872 à 1874. Ce livre est, sur la révolution du XIV^e siècle, original à plusieurs titres. Ses auteurs sont probablement les premiers historiens à prononcer un réquisitoire »de gauche« contre Etienne Marcel jugé trop naïf, trop timoré, trop légaliste sur le plan politique, incapable d'utiliser »Paris armé«, qui n'attendait qu'un signal: »ce signal, il hésita souvent à le donner; il aurait voulu, autant que possible, rester dans la légalité; la légalité finit par le tuer. (...) Etienne Marcel, tout tribun qu'il était, fut souvent dupe de la légalité. Il n'obtint des résultats appréciables que quand il se décida à sortir de la légalité⁴².« Ils lui reprochent au fond de n'avoir pas osé prendre des mesures de »salut public« et de n'avoir pas osé proclamer la patrie et la Révolution en danger. Fortement marqués par la doctrine blanquiste, ils n'accordent au prévôt des marchands son brevet de révolutionnaire que lorsqu'il s'est enfin décidé à »franchir le Rubicon« en organisant, le 22 février 1358, une véritable »journée« insurrectionnelle: »Il était temps (...) pour Marcel de prendre une attitude plus ferme: l'audace de la réaction exigeait des mesures vigoureuses. Marcel renonça enfin à sa chère légalité, il s'appuya franchement sur le peuple⁴³.« Chez Guyot et Lacroix, le meurtre des maréchaux, qualifié d'»acte profondément révolutionnaire«, est d'ailleurs implicitement comparé à l'exécution de Louis XVI: »Il s'agissait pour Marcel de rompre avec la royauté légitime, de mettre entre elle et lui une barrière de sang⁴⁴.«

Autre originalité de l'»Histoire des prolétaires«: ses auteurs dressent implicitement un parallèle entre la Commune de 1358 et celle de 1871 et s'efforcent de défendre à mots couverts la seconde en réhabilitant la première:

»Déjà les officiers royaux, qui s'étaient enfuis de Paris après l'exécution des maréchaux, travaillaient à égarer l'opinion par des intrigues et des mensonges.

On croirait lire une histoire d'hier, quand on lit les calomnies que ces gens colportaient avec rage par tout le pays. (...)

En un mot (selon eux) Marcel et ceux de son parti étaient des ennemis de la famille et de la propriété, des destructeurs de la société, une poignée de misérables, de factieux, de brigands qu'il fallait écraser à tout prix⁴⁵.«

Un peu plus loin ils comparent implicitement le Dauphin Charles à »Monsieur Thiers«, le fusilleur: »Il avait rétabli l'ordre et préparé de nouveaux désordres. C'est pourquoi les conservateurs l'appellent »sage«⁴⁶.«

Toutes ces controverses pour ou contre Etienne Marcel, toutes ces analogies brandies entre les XIV^e et XIX^e siècles dans le débat politique, finissent par faire du prévôt des marchands un héros à la mode, qui inspire les artistes. Tel est le cas, entre autres, de Camille Saint-Saëns qui crée à Lyon le 8 février 1879 son opéra Etienne Marcel. Pourquoi Etienne Marcel?

»Saint-Saëns ambitionnait de faire une suite de tableaux sur l'histoire de France, et les sujets ici ne manquaient pas; il s'entretint du projet avec Gallet et tous deux tombèrent d'accord sur un sujet que l'actualité venait de mettre en vedette. Depuis 1872, la reconstruction de l'Hôtel de Ville de Paris, brûlé sous la Commune, avait mis en lumière la grande figure de l'un des premiers magistrats municipaux de la cité, héros quasi légendaire des luttes des corporations bourgeoises contre le pouvoir royal, Etienne Marcel. Longtemps connu des seuls érudits, notamment de Perrens qui allait publier sur lui un ouvrage capital, choisi comme personnage de roman historique ou de drame à grand spectacle, mais plutôt oublié, Etienne Marcel, en qui se résumait toute une époque, devenait populaire. Il était presque le patron, l'aïeul de la municipalité parisienne; son nom s'imposait. Articles de journaux, études de revues, à maintes reprises, avaient redonné de l'importance à ce grand Parisien d'autrefois. Gallet n'eut pas de peine, dans les historiens et les chroniqueurs, Froissart, Perrens, Henri Martin, à puiser les éléments d'une action; très habilement, sans s'occuper de porter un jugement, il découpa, à même les événements de 1358, une série d'actes et de

42 Yves GUYOT et Sigismond LACROIX, Histoire des prolétaires, Paris (Weil) 1874, p. 603.

43 Y. GUYOT et S. LACROIX (voir n. 42) p. 609.

44 Ibid., p. 612.

45 Ibid., p. 613.

46 Ibid., p. 623.

tableaux qui s'enchaînaient dramatiquement. A l'aventure politique il mêla une simple aventure d'amour entre Béatrix Marcel et Robert de Lorris, écuyer du dauphin. Sujet historique et lyrique, où le drame pur occupe la plus large place, sujet voulu par Saint-Saëns et qui serait sans doute le premier d'une longue série empruntée à l'histoire nationale⁴⁷. «

La célébrité acquise par le prévôt entre 1871 et 1879, consacrée en quelque sorte par l'œuvre de Saint-Saëns, grandit encore après l'avènement de la République »opportuniste«.

1880-1914

A partir de 1880, Marianne à présent au pouvoir, Etienne Marcel triomphe, ou plutôt son apothéose représente une des multiples expressions d'un triomphe plus vaste, celui de la constellation de la Révolution française, dont la révolution du XIV^e siècle, entraînée dans son orbite, constitue un des nombreux satellites. A un niveau moindre, Etienne Marcel est mis en scène, célébré, popularisé sur les espaces de sacralisation de la Révolution elle-même: le »folklore« républicain, la vulgarisation historique, la littérature scolaire, le théâtre. Qu'on en juge: le 15 juillet 1888, dans le contexte brûlant de la vague boulangiste, le président du Conseil municipal de Paris, Darlot, et le préfet de la Seine Poubelle, inaugurent en grande pompe la statue d'Etienne Marcel dans les jardins de l'Hôtel de Ville, et leurs discours saluent en lui avec lyrisme un illustre et héroïque précurseur de 89⁴⁸.

Sur le plan iconographique Jean-Paul Laurens peint à partir de 1891 dans le salon Lobau de l'Hôtel de ville de Paris huit tableaux représentant les grandes heures de la contestation bourgeoise du XII^e au XVIII^e siècle; la seconde scène est précisément consacrée au meurtre des maréchaux de Champagne et de Normandie le 22 février 1358⁴⁹.

Sur le plan historiographique on assiste, entre 1880 et 1900, à une floraison d'ouvrages de vulgarisation tous plus dithyrambiques les uns que les autres sur le prévôt; en voici deux échantillons:

»De tous les faits de l'histoire de France, le plus étonnant, le plus admirable, le plus inouï, le voici: c'est une ville, en plein XIV^e siècle, s'élevant non seulement à l'esprit de liberté municipale, mais aussi à l'esprit de liberté nationale. C'est un homme franchissant quatre siècles dans l'élan prodigieux de sa pensée, annonçant 1789 en 1358, voulant et tentant des choses que nos révolutions modernes n'ont pas encore achevées⁵⁰.«

»La figure d'Etienne Marcel (...) est la plus lumineuse qui apparaisse dans l'histoire politique et administrative de Paris, et par suite dans l'histoire nationale de la France...«

Aujourd'hui la statue d'Etienne Marcel se dresse à l'Hôtel de Ville seule, en avant de la façade qui regarde le quai. Il est là sur son grand cheval, tenant d'une main son épée et la charte des droits de Paris et de la France qu'il sut défendre jusqu'à la mort⁵¹.«

La légende dorée d'Etienne Marcel est également véhiculée par toute une littérature édifiante destinée aux distributions de prix, aux bibliothèques scolaires et aux étrennes; trois catégories d'ouvrages, publiés cela va sans dire par des maisons d'édition laïques et républicaines, célèbrent dans le courageux prévôt des marchands le glorieux ancêtre des »Hommes de la liberté«: les biographies des héros de Paris; les histoires des grands Français; les biographies d'Etienne

47 Jean BONNEROT, Camille Saint-Saëns, sa vie et son œuvre, Paris (Durand) (1914), p. 81-82.

48 »Quatre siècles avant la Révolution, en plein moyen-âge, cet homme extraordinaire, aux idées larges, aux vues supérieures, alors que tous courbaient la tête sous la puissance royale, étonna ses contemporains par la hardiesse de ses conceptions. Sa grande figure illumine le quatorzième siècle.« Discours de DARLOT, Bulletin municipal officiel de la ville de Paris, 15-16 juillet 1888, n° 196, p. 1645-46. — La statue d'Etienne Marcel, œuvre du sculpteur Idrac, fut achevée par Marqueste.

49 Sur Jean-Paul Laurens, voir: Le Moyen-âge et les peintres français de la fin du XIX^e siècle (J.P. Laurens et ses contemporains), catalogue de l'exposition organisée par le musée de Cagnes-Sur-Mer (mai-juin 1980), Cagnes, 1980.

50 René GYSAUR, Les Parisiens célèbres, Paris (Charavay) 1884, p. 321.

51 Louis LUCIPIA, Galerie française: Seine et Paris, Paris (Curel, Gougis) 1893.

Marcel. Citons comme exemples des deux premiers ensembles, deux ouvrages au caractère revanchard particulièrement affirmé: les »Récits patriotiques, livre de lecture courante à l'usage des écoliers qui veulent devenir de bons Français« proclament que »loin d'être un traître à la France, comme on l'a dit parfois (...), Etienne Marcel fut le plus grand citoyen du quatorzième siècle, le premier qui osa revendiquer les droits de la nation en face de la royauté«⁵². De son côté François Husson, dans »L'amour de la patrie: récits nationaux«, compare sans sourciller Etienne Marcel au Christ!

»Etienne Marcel, sorti de son humble boutique de drapier du quartier des Halles pour devenir le plus grand citoyen et le premier magistrat de Paris, fut l'un de ces hommes d'action que leur siècle ne peut contenir, tant ces colosses de la pensée ont des cerveaux prodigieux. Ils brisent les destins ou bien se font briser par eux. Marcel, comme beaucoup de ces esprits sublimes qui ont travaillé à l'émancipation humaine, est mort à la peine, succombant sous les coups redoublés de la calomnie et de la trahison; il a donc bu le calice jusqu'à la lie, et lui qui, au milieu des ténèbres épaisses de l'ignorance, de la nuit profonde des temps barbares où il vivait, semait les idées de justice et de droit auxquelles nous devons nos libertés, a vu de près les insulteurs et les bourreaux. Mais il est de ceux-là qui peuvent dire, comme le Christ, lorsque les peuples sont émancipés grâce à leur sanglant sacrifice: Prenez, buvez et mangez, car ceci est ma chair et ceci est mon sang!

Etienne Marcel a été odieusement accusé et sa glorieuse figure n'a pu être dégagée des étreintes de la calomnie que depuis peu, son histoire n'ayant été longtemps écrite que par des écrivains effrayés ou surveillés par le pouvoir, ennemis naturels de tout progrès humain, de toute marche en avant sur la route que traça la Liberté⁵³!«

Il convient enfin de souligner qu'entre 1881 et 1895 on ne compte pas moins de six biographies du prévôt publiées dans des collections réservées à la jeunesse par des maisons »franchement« laïques et républicaines⁵⁴. Dans le Panthéon scolaire de la gauche, cette »performance« n'est dépassée que par la sacro-sainte trinité révolutionnaire et patriotique Kléber-Hoche-Marceau et par Jeanne d'Arc. Et si l'on demande aux auteurs des biographies du prévôt pourquoi ils ne marchandent pas leur admiration au lointain tribun, ils répondent en chœur: »Le héros, dont nous racontons l'histoire, périt de mort violente dans cette lutte du peuple contre la royauté, lutte que la nation devait reprendre avec plus de vigueur, quatre siècles plus tard. Cela dit toute l'importance du rôle joué par le prévôt des marchands, et quel intérêt pour nous s'attache à ce rôle⁵⁵!«

Le même enthousiasme s'exprime enfin en ces deux dernières décennies du XIX^e siècle à l'égard de la révolution du XIV^e siècle dans les tirades enflammées du théâtre républicain. Les deux pièces les plus lyriques sont probablement celles de G. Champagne en 1883 et de Pierre Duzéa en 1896, qui métamorphosent le prévôt des marchands non seulement en martyr de la cause révolutionnaire et républicaine, ce qui est classique, mais aussi, ce qui l'est moins, en figure de proue du patriotisme français, en »revanchard« du XIV^e siècle, dont la préoccupation constante de »bouter« l'Anglais hors de France anticipe la mission de Jeanne d'Arc:

»Il me sembla qu'il était juste de réhabiliter la mémoire d'un homme aussi remarquable pour son temps, si plein de patriotisme, si dévoué pour son pays jusqu'à lui faire le sacrifice de sa fortune et de sa vie, et pourtant si calomnié, car voilà plus de cinq cents ans que pèse sur la mémoire d'Etienne Marcel cette odieuse et infâme

52 Antoine LORRAIN, *Récits patriotiques: livre de lecture courante à l'usage des écoliers qui veulent devenir de bons Français*, Paris (Hachette) 1883, p. 68-73.

53 François HUSSON, *L'Amour de la patrie: récits nationaux*, Tours 1894, p. 37.

54 Mme Eugène GARCIN, *Etienne Marcel*, Paris (Librairie centrale des publications populaires) 1882. – Emile GAUTIER, *Etienne Marcel*, Paris (Librairie d'éducation laïque) 1881 (Bibliothèque laïque de la jeunesse). – Lucien LAZARD, *Un bourgeois de Paris au XIV^e siècle: Etienne Marcel*, Paris (Gedalge) 1895. – Edouard PETIT, *Etienne Marcel ou la bourgeoisie parisienne au XIV^e siècle (1356-1358)*, Paris (Librairie générale de vulgarisation: Degorce-Cadot) 1883 (Bibliothèque des lectures intéressantes). – J.L.C. RENAUDIN, *Etienne Marcel et son époque*, Paris (Boyer) 1881. – Jules TESSIER, *Etienne Marcel*, Paris (Picard et Kaan) 1888.

55 Mme E. GARCIN (voir n. 54) préface.

légende: qu'il aurait été le complice des Anglais après la malheureuse bataille de Poitiers, et que c'était en leur faveur qu'il aurait soulevé Paris contre le Dauphin; tandis qu'il avait dans son cœur la haine de l'ennemi et qu'il a poussé le dévouement à la France jusqu'au sacrifice et même jusqu'à l'héroïsme. (...)

Les travaux les plus récents, les mieux faits, les plus sûrs de la critique et de l'histoire contemporaine, Michelet, lui-même, et surtout Perrens, prouvent jusqu'à l'évidence la plus éclatante qu'Etienne Marcel n'eut qu'un but, qu'un désir, qu'une préoccupation, chasser les Anglais du sol de la Patrie, rétablir les finances, empêcher les dilapidations et mettre la ville de Paris en état de défense.

Les écrits, les actes, les discours d'Etienne Marcel aux Etats Généraux, en 1355 comme en 1357, ne tendaient à rien moins qu'à résister à l'ennemi et à l'expulser de la France⁵⁶.«

Le culte d'Etienne Marcel semble si bien organisé en cette France fin de siècle qu'on peut se demander si la République opportuniste des »Jules« ne s'identifie pas autant à la République d'Etienne Marcel qu'à celle de Danton? Une telle interprétation est cependant excessive et il convient de nuancer fortement le tableau d'honneur dressé entre 1880 et 1900 à la gloire du tribun, ou plutôt de restreindre sa portée à la ville de Paris et, à la rigueur, à la région parisienne. Les matériaux étudiés plus haut – qui composent l'arsenal dans lequel puise la municipalité radicale de Paris pour légitimer ses positions partisans – sont en effet loin de faire l'unanimité, à droite bien entendu, mais aussi à gauche: les opportunistes n'apprécient guère l'exaltation bruyante de la vocation et du magistère révolutionnaires conférés à Paris par ses historiens les plus radicaux, et ne voient pas d'un œil très favorable la canonisation laïque du »premier maire de Paris«⁵⁷. On s'aperçoit ainsi que les différentes dimensions (folklorique, historiographique, scolaire, dramatique) du mythe d'Etienne Marcel citées plus haut n'ont en fait connu qu'un impact limité en dehors de Paris, et que, même à Paris, elles ont provoqué des débats orageux et suscité de vives résistances qui ont parfois obligé les édiles parisiens à en rabattre par rapport à leurs ambitions initiales, voire à faire carrément marche arrière. En voici quelques preuves:

Lors de l'inauguration de la statue d'Etienne Marcel aucune personnalité gouvernementale de premier plan ne parle après le président du Conseil municipal, et le préfet de la Seine, loin de reprendre à son compte toutes les envolées lyriques du président Darlot, déclare ironiquement à son adresse: »Il vous plaît de reconnaître (en Marcel) un de vos ancêtres, un représentant des aspirations, de l'énergie et des audaces de la démocratie⁵⁸.« Mieux, il transforme l'éloge – embarrassant – du prévôt en panégyrique de l'œuvre accomplie par les opportunistes: »Quel contraste entre les temps d'Etienne Marcel et le temps présent! Tout ce qu'entrevoyait à peine Etienne Marcel, nous l'avons réalisé et au-delà. Le peuple est souverain. L'ordre et la lumière sont partout; la France se gouverne elle-même (...), la nation est une devant l'étranger⁵⁹.« Autrement dit, puisque tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, les revendications des radicaux sont inutiles et dangereuses.

Sur le plan de l'urbanisme, les édiles parisiens subissent en 1879 un échec révélateur. Le préfet de la Seine s'oppose en effet à leur décision de débaptiser le boulevard Haussmann et de lui substituer le nom d'Etienne Marcel, en objectant que ledit boulevard n'appartenait pas au Paris du prévôt des marchands! Le conseil municipal, jugeant l'argument spécieux, réplique par la plume de l'historien Ernest Hamel que »partout où s'étend Paris plane l'âme de ce Parisien (...) qui, dès le quatorzième siècle, s'efforça de doter la France de libres et démocratiques institutions et la commune de ces franchises municipales que nous réclamons si vainement depuis la chute du gouvernement de l'empire. (...) Le premier en France, plus de 500 ans avant la Révolution, il a réclamé l'application des principes qui furent la base de notre droit républicain, et dont quelques-uns à cette heure, ne sont encore qu'à l'état d'espérance⁶⁰.« La droite de son côté

56 Pierre DUZÉA, *Etienne Marcel: drame en cinq actes, en vers*, Paris (Duc) 1896, p. 1-3.

57 Discours de M. Darlot, BMOVP, 15-16 juillet 1888, n° 196, p. 1645.

58 Discours de M. Poubelle, BMOVP, 15-16 juillet 1888, n° 196, p. 1646.

59 Ibid.

60 Ernest HAMEL, *Rapport déposé au conseil municipal de Paris le 17 février 1880*, cité par Georges PICOT: *Etienne Marcel, la légende et la vérité historique*, Paris, 1880, p. 4-5.

profite de l'aubaine pour brandir l'épouvantail de la Commune et ameuter »les honnêtes gens« contre la glorification d'un »assassin« et d'un »traître« :

»Tout le boulevard Haussmann est dans l'émoi. Cette artère principale, si riche, si bien habitée, si commerçante est menacée de changer de nom par le conseil municipal; mais ce qu'il y a de pis, c'est que ce conseil a la prétention de substituer au nom d'Haussmann celui d'Etienne Marcel.

Or, qu'est-ce qu'Etienne Marcel? C'est un émeutier, un assassin et un traître. C'est un émeutier qui a profité de la captivité du roi Jean, comme les hommes du 4 septembre ont profité de celle de Napoleon III, pour révolutionner Paris; c'est un assassin, qui a fait tuer sous les yeux mêmes du dauphin Charles V, Robert de Clermont, maréchal de Normandie, et Jean de Conflans, maréchal de Champagne, drame qui devait se renouveler cinq siècles plus tard, rue des Rosiers, avec les assassinats des généraux Clément Thomas et Lecomte; enfin, c'est un traître qui fut mis à mort pour avoir voulu livrer Paris au roi de Navarre Charles le Mauvais et aux Anglais.

En outre, Etienne Marcel fut un des organisateurs et des alliés de la Jacquerie, qui, comme la Commune, dura six semaines, et, comme elle, se rendit coupable des plus abominables forfaits. (...)

Etienne Marcel était un communard de son temps. Comme ceux de 1871, il a fait le jeu de l'étranger; il a voulu, comme eux, substituer à la France la Commune, il a déchaîné les passions de la Jacquerie, cette Internationale du moyen-âge; c'est donc l'ancêtre des hommes de 93 et de la Commune, c'est le type de ces démagogues qui foulent la patrie aux pieds et démembreraient volontiers la France pour voir triompher leurs horribles principes.

Et voici l'homme que le conseil municipal veut nous proposer comme type en donnant son nom à l'une de nos plus belles voies! (...)

Nous espérons que les goujats et les gâcheurs de plâtre ne saliront pas les plaques du boulevard Haussmann par le nom du communard Etienne Marcel, qui fut, nous le répétons, un émeutier, un traître et un assassin⁶¹.«

Finalement, devant l'ampleur des protestations, un compromis est trouvé. Le boulevard Haussmann n'est pas débaptisé et le nom d'Etienne Marcel est attribué à la rue ouverte, de 1880 à 1883, entre le boulevard de Sébastopol et la place des Victoires⁶². D'autre part, sur un plan historiographique, les couplets lyriques débités par les thuriféraires du prévôt ne suscitent de la part des érudits catholiques – chartistes notamment – que sarcasmes et réfutations indignées, méprisantes ou condescendantes: »Ces mensonges de l'histoire, si grotesques soient-ils, rencontrent encore de pieux croyants. Il est donc toujours à propos de protester contre des glorifications aussi odieuses, en invoquant les faits, les faits authentiques, indiscutés, et dont le simple énoncé condamne le glorifié en même temps que le cortège de ses ineptes »glorificateurs«. C'est ce que nous faisons en cette étude, pour Etienne Marcel, en qui l'on ne peut voir qu'un rebelle et un traître⁶³.«

Enfin la vision revancharde et jacobine d'un Danton médiéval complaisamment diffusée par le théâtre de Champagne et de Duzéa est contrebalancée par le courant nationaliste qui fustige dans le prévôt allié des Anglo-navarrais un traître à sa ville, à son roi et à sa patrie, et lui oppose l'héroïsme de Du Guesclin érigé en serviteur exemplaire de la France. Très représentative de cette vague de fond qui déferle à Paris dans le prolongement de l'équipée boulangiste est la pièce que le chantre du nationalisme le plus cocardier, Paul Déroulède, consacre à »Messire Du Guesclin«, montée à la Porte Saint-Martin le 22 octobre 1895. Ce drame en vers et en trois actes, qui se déroule après la déroute de Poitiers, met en scène un duel à mort entre le gentilhomme breton, champion de l'intégrité et de l'unité nationales, et le criminel allié des ennemis de la France, justement châtié par Jean Maillard:

61 J. BLONDEL, Saute Marianne, Paris (Dentu) 1880, p. 257-263.

62 Voir le catalogue de l'exposition »La place des Victoires et ses abords«: mairie du 1er arrondissement (juillet 1983), Paris, p. 76-80.

63 Charles BUET, Les mensonges de l'histoire, Paris-Lille (Lefort) 1885-1889, p. 199-200.

MAILLARD (incognito)

Tout d'abord et longtemps, ma pensée hésitante
 Ne voulait pas comprendre et n'osait pas juger.
 Enfin je m'enhardis jusqu'à l'interroger.
 »Pourquoi ces gens, Pourquoi, mêlés à nos milices,
 »Des Anglais pour soldats? des Anglais pour complices?
 »N'appréhendait-il pas qu'un des leurs quelque jour
 »N'ouvrît à l'étranger les portes d'un faubourg?
 »Quel malheur ce serait et quelle fin de rêve?...«
 Alors, lui, de sa voix impérieuse et brève,
 Fixant sur moi ses yeux qui me glaçaient d'effroi:
 »Tout, me dit-il, plutôt que le retour du Roi.«
 »— Quoi!... même abandonner la France à l'Angleterre?
 »Car qui livre Paris livre la France entière,
 »Ce serait lui porter au cœur un dernier coup!«
 Pour la seconde fois il me répondit: »Tout.«
 Alors, moi, dont Marcel avait été l'idole;
 Moi qui n'avais marché qu'au bruit de sa parole,
 Qui ne soupçonnais pas même qu'il pût trahir,
 Je sentis une haine horrible m'envahir,
 Je compris que cet homme allait perdre la France,
 Que le pouvoir était son unique espérance,
 Qu'il était sans honneur, qu'il serait sans pitié...
 DU GUESCLIN

Qu'avez-vous fait alors?

L'HOMME.

Alors! je l'ai tué.

Entrent LE DAUPHIN, LE COMTE D'AUXERRE, LE CONSEIL DE
 REGENCE ET LES GENTILSHOMMES DE LA SUITE DU DAU-
 PHIN.

LE DAUPHIN.

Quoi! seigneur Du Guesclin, vous parlez à cet homme!

Savez-vous ce qu'il est et comment il se nomme?

C'est Jean Maillard, l'ami du Prévôt de Paris.

DU GUESCLIN.

Monseigneur, Jean Maillard a sauvé son pays⁶⁴.

Mais le hiatus principal entre l'Etat »opportuniste« et la capitale »radicale« s'exprime sur le plan scolaire. Certes nous avons évoqué plus haut les six biographies consacrées, dans un style hagiographique, au prévôt des marchands. Les apparences sont cependant trompeuses: ces ouvrages n'ont guère connu de diffusion hors de Paris, et surtout leur interprétation dithyrambique de la révolution de 1356 n'est pas partagée par les principaux manuels d'histoire du primaire. Est-il besoin de préciser que les ouvrages catholiques tiennent le prévôt des marchands en piètre estime:

»Etienne Marcel, un de ces hommes qui ne reculent point devant le crime«⁶⁵ »et le roi de Navarre Charles le Mauvais excitèrent les plus grands troubles. Ils limitèrent l'autorité du régent et répandirent le sang par torrents pour satisfaire leur cupidité et leur vengeance«⁶⁶; »le prévôt projeta de livrer Paris (à Charles le Mauvais). Cet acte coupable fut puni«⁶⁷.

64 Paul DÉROULÈDE, *Pages françaises* 2^e ed°. Paris (Bloud) 1909, p. 331–332. voir aussi: H. SEE, Bertrand Duguesclin et son temps, Paris (Picard et Kaan) 1899.

65 Abbé MELIN, *Petite histoire de France, cours moyen*, 7^e ed°. Paris (Bloud et Barral) 1885, p. 81.

66 Abbé DRIOUX, *Petite histoire de France mise à la portée du jeune âge*, 36^e éd°. Paris (E. Belin) 1889, p. 103–104.

67 Emile SEGOND, *Histoire de France*, Paris (Hatier) 1894, p. 46.

De leur côté les auteurs de manuels en usage dans les écoles publiques, sans se montrer aussi virulents, n'en désavouent pas moins le comportement tyrannique et violent d'Etienne Marcel; Gustave Ducoudray résume de façon lapidaire leur conviction: »Etienne Marcel joua d'abord un noble rôle. Il se montra patriote; il voulut assurer la liberté du peuple. Mais il compromit sa cause par ses violences⁶⁸.« Comment expliquer ces réserves? Le souvenir sanglant de la Commune est probablement omniprésent à droite comme à gauche et les républicains ne veulent pas courir le risque de se voir reprocher par leurs adversaires leur complaisance pour un ancêtre et un modèle supposé des Communards.

Mais la raison essentielle du peu d'enthousiasme que les manuels républicains publiés entre 1880 et 1900 manifestent pour le prévôt des marchands réside peut-être dans la proximité du règne de Charles V, et de la fonction de bâtisseur infatigable de l'unité nationale attribuée à la monarchie française. Autrement dit, affirmer que le prévôt des marchands est un héros, n'est-ce pas désavouer le dauphin, futur roi réparateur qui a »récupéré« sur l'Angleterre les »provinces perdues« de l'Ouest: à l'heure de la Revanche où les écoliers français vivent les yeux rivés sur la carte de la France mutilée, amputée des »provinces perdues de l'Est«, c'est impensable. D'autre part, donner raison à Etienne Marcel et à Charles le Mauvais, n'est-ce pas approuver le démantèlement de l'unité nationale laborieusement forgée par Philippe-Auguste et Philippe-le-Bel et accepter de laisser le pays retourner au demembrement féodal et urbain? Or comme le dogme de l'aspiration éternelle de la France à l'unité et au rassemblement soutient cette historiographie républicaine, on comprend mieux la prudence de Lavis, chantre de la centralisation monarchique puis jacobine⁶⁹.

Vivement combattus sur leur droite par les »opportunistes« et les modérés ralliés à une République conservatrice, les radicaux maîtres de Paris n'éprouvent même pas la satisfaction d'être soutenus sur leur gauche, comme le révèle ce jugement ironique porté par un ancien dirigeant de la Commune, Gustave Lefrançais, sur le premier »Communard« de notre histoire: »Le fameux Etienne Marcel, le Prévôt de Paris, dont la mémoire est demeurée si chère aux bons bourgeois radicaux de nos jours, ne ménagea pas (aux manants) cette part de supplice, dans la guerre atroce qu'il fit aux Jacques, de concert avec son digne allié le féroce roi de Navarre⁷⁰.«

Si cette connotation »radicale« et bourgeoise dessert le mythe d'Etienne Marcel aux yeux de l'extrême-gauche révolutionnaire, elle lui est cependant bénéfique lorsqu'au tournant du siècle les dreyfusards victorieux accèdent aux responsabilités gouvernementales. La radicalisation de la République se traduit, entre autres choses, par l'apparition dans le primaire de nouveaux manuels d'histoire beaucoup plus soucieux que les précédents de diffuser la vision républicaine de l'histoire nationale et de développer chez les enfants le culte de la grande Révolution émancipatrice; la plupart des ces nouveaux ouvrages n'en finissent donc plus de relever dans le passé les signes avant-coureurs de cet acte fondateur de la France moderne et, dans cette perspective téléologique, la révolution de 1356 constitue naturellement une étape de choix sur »les chemins de la liberté«: en 1904, par exemple, la couverture des »Récits familiers sur les plus grands personnages et les faits principaux de l'histoire nationale« d'Aulard et Debidour représente la statue du prévôt à Paris, tandis que le manuel Gauthier-Deschamps salue en Marcel celui qui »voulait le gouvernement de la Nation par la Nation; il voulut que la France se gouvernât elle-même par ses représentants. Cela se fait aujourd'hui. Mais à cette époque, cet idéal républicain était d'une réalisation impossible⁷¹.« Le très modéré »petit Lavis« lui-même est en 1913 contaminé par cette tendance et se montre beaucoup plus favorable que naguère au tribun parisien: »Il aurait voulu que les Etats-généraux se réunissent souvent et que

68 GUSTAVE DUCOUDRAY, Histoire élémentaire de la France, cours moyen, Paris (Hachette) 1884, p. 77.

69 Nous revenons, à la fin de la troisième partie, sur ce problème fondamental.

70 GUSTAVE LEFRANÇAIS, La Commune et la Révolution, Paris, 1896, p. 8, p. 8-10.

71 COURS GAUTHIER-DESCHAMPS, Cours moyen d'histoire de France, Paris (Hachette) 1904, p. 23.

le roi ne pût rien faire sans les consulter. S'il avait réussi, la France aurait été depuis ce temps-là un pays libre. C'aurait été un grand bonheur pour nous. Mais Etienne Marcel ne réussit pas. Il fut assassiné⁷². »

Plus encore que l'époque de la République opportuniste, la période de «la France radicale» semblerait correspondre pour le mythe d'Etienne Marcel à une sorte d'âge d'or. Mais là encore les apparences sont trompeuses car au moment précis où il l'emporte dans les manuels scolaires laïques son culte perd sa base principale, Paris: les élections municipales de 1900 mettent en effet fin à l'hégémonie politique que les radicaux exerçaient sur la capitale depuis 1870 et la font basculer pour longtemps dans le camp nationaliste: c'en est donc fini de la célébration rituelle par la municipalité parisienne d'un grand ancêtre révolutionnaire⁷³. Non moins important apparaît en ce début du XX^e siècle le triomphe, à travers la publication de la grande «Histoire de France» dirigée par Lavissee chez Hachette, d'une érudition laïque rationaliste et positiviste qui ruine quelques uns des principaux mythes révolutionnaires véhiculés, au XIX^e siècle, par l'historiographie romantique. En ramenant les revendications des bourgeois du XIV^e siècle à des questions très concrètes: financières, judiciaires et administratives, Alfred Coville, responsable du tome quatre de l'«Histoire de France» de Lavissee: «Les premiers Valois et la guerre de Cent ans, 1328–1422», dissipe l'image héroïque complaisamment façonnée par ses prédécesseurs. De ce point de vue, la mort de Perrens en 1901 symbolise la fin d'une époque et celle d'une historiographie romantique dépassée et discréditée par la «Nouvelle Histoire» positiviste⁷⁴.

1920–1945

La réactivation du mythe d'Etienne Marcel au lendemain du premier conflit mondial après une léthargie relative de vingt ans (les manuels laïques ont continué de célébrer son culte) s'explique d'abord par les nouvelles conditions politique et sociales créées par la victoire. La droite «bleu-horizon» projette rétrospectivement sur le passé son nationalisme ombrageux et juge les principaux acteurs de notre histoire à l'aune du patriotisme triomphant. Dans cette perspective cocardière Etienne Marcel apparaît plus que jamais aux nationalistes – à l'«Action Française» notamment – comme «traître à sa ville, traître à son roi, traître au sentiment national tel qu'on le concevait en ce temps»⁷⁵. C'est ce que martèle Georges Grosjean, par exemple, en 1927, dans le «Sentiment national pendant la guerre de Cent ans». En 1931, au tribunal de son «Histoire de France», le procureur Jacques Bainville retient dans son réquisitoire implacable trois chefs d'accusation majeurs contre le prévenu Etienne Marcel: primo en contraignant la monarchie à convoquer des Etats-généraux, le prévôt a introduit le démon de la politique dans l'Etat, l'a démoralisé et désarmé en face de l'ennemi menaçant alors qu'il fallait au contraire rassembler tous les Français derrière leur chef naturel.

Secundo il s'est comporté, non en échevin responsable, mais en véritable chef révolutionnaire aggravant, par la guerre civile et l'anarchie, les malheurs militaires du royaume. Tertio en voulant livrer Paris à Charles le Mauvais, vendu aux Anglais, le tribun s'appêtait à trahir son pays. En conclusion Bainville confirme la validité du châtement infligé par la justice immanente au rebelle à son roi et au traître à sa patrie.

72 Ernest LAVISSE, *Histoire de France, cours moyen*, Paris (A. Colin) 1913, p. 47.

73 Certes en 1906, la ville de Paris commande au peintre Cormon une décoration représentant l'histoire de la capitale destinée au plafond de la galerie nord du Petit-Palais; parmi les dix voussures installées en 1911, figure Etienne Marcel. Mais précisément par rapport à la toile de J.P. Laurens, l'accent est mis par Cormon non plus sur son engagement révolutionnaire mais sur son action réformatrice: «Etienne Marcel et les échevins rédigent la Charte de 1356». Voir Sophie de BUSSIÈRE, *Petit Palais dossier: la grande galerie nord, histoire et décor*, n° 3, septembre 1984, p. 10.

74 Alfred COVILLE, *Les premiers Valois et la guerre de cent ans: 1328–1422*, dans: *Histoire de France* dirigée par Ernest Lavissee, Paris (Hachette) 1903, t. 4, p. 141.

75 P. d'ESPEZEL et L. DUBECH, *Histoire de Paris*, Paris (Les Editions pittoresques) 1931, t. 1, p. 84.

Le jugement de Bainville sur la « Commune » du XIV^e siècle a probablement été médité par l'auteur de « La France et son armée. » Selon celui qui n'est pas encore le général De Gaulle, la défaite de Poitiers suivie de la révolution parisienne de Marcel et de la Jacquerie, constitue un de ces « malheurs exemplaires » qui frappent périodiquement la France quand au lieu de relever héroïquement le défi du destin, elle se laisse aller à ses vieux démons : la résignation à la force des choses, la désunion, la bravade et la gloriole. Mieux l'épisode de 1356–1358 ne symbolise pas seulement « la pire crise »⁷⁶ que la France ait traversée ; il représente en fait le modèle, « le schéma gaullien type »⁷⁷ où la France seule, isolée, doit non seulement affronter un adversaire supérieur par sa technique militaire, mais surtout surmonter les assauts du « parti de l'étranger » qui profite des désastres de la guerre pour assouvir ses ambitions partisans au détriment du salut public. A cause d'Etienne Marcel, Paris devient le foyer naturel et permanent de l'insurrection contre l'autorité légitime.

A gauche la rupture du congrès de Tours a, sur l'échiquier politique, placé le parti socialiste dans une position voisine de celle qu'occupait grosso modo trente ans auparavant le parti radical ; dans ces conditions, tandis que le parti communiste naissant, fasciné par « la grande lueur » qui s'est levée à l'est, ignore superbement le tribun bourgeois du XIV^e siècle, le gonfanon d'Etienne Marcel est tenu par Yves Lefebvre, dirigeant socialiste breton, dont l'œuvre « Etienne Marcel ou le Paris des marchands au XIV^e siècle » réactualise en 1926, à la lumière d'un socialisme humaniste et démocratique, les interprétations romantiques de Sismondi et de Perrens :

« Son talent fut pétri de cette passion de justice, faite de raison et de sentiment, qui est la passion française par excellence. (...) Dans la défaite et dans la mort (Marcel et ses amis) ont justifié les vertus républicaines : l'amour du peuple, le désintéressement, l'esprit de sacrifice, la force de l'idéal. (...) Rendons simplement hommage à l'effort de ces hommes, à leur héroïsme, à leur dévouement et rendons justice, aussi, à leur œuvre qui fut forte, parce que sincère et qui, sanctifiée par le sang, leur survit à travers les siècles »⁷⁸.

Avec le Front populaire la gauche jusque là profondément divisée retrouve son unité tant sur le plan politique que sur le plan historiographique : le Parti communiste, par exemple, qui depuis 1934, redécouvre et assume la tradition révolutionnaire française antérieure à 1789, décide dans la foulée qu'« Etienne Marcel ou le précurseur inconnu » est digne d'être proposé en modèle aux masses laborieuses ; en vertu de cette nouvelle ligne politique, les éditions du parti (le Bureau d'Édition) publient une biographie édifiante : « le récit émouvant de l'activité et de la mort d'un grand défenseur du peuple. » Au fond, pour son auteur, le prévôt est le premier démocrate qui ait osé proclamer à la face des oppresseurs du peuple « j'écris ton nom... Liberté! » :

« Si l'histoire primaire se contente de vous apprendre, avec de menus détails qu'il fut prévôt des marchands, l'histoire analysée et commentée – celle de « l'élite » – ne cache pas son sentiment : Etienne Marcel était un traître et un prévaricateur, un fourbe et un profiteur, un hypocrite et un opportuniste. Bref la fin qui fut la sienne était décidée par la justice immanente.

Ce n'est pas tout à fait cela. Etienne Marcel fut un apôtre. Toute l'histoire – la vraie, celle des faits et des chiffres – le crie, le hurle.

Il fut aussi, vivant et mort, victime d'une chose :

DE L'INCOMPREHENSION DES HOMMES. (...)

76 Charles de GAULLE, *La France et son armée*, Paris (Plon) 1938, p. 23 : « La captivité du Roi et l'effondrement militaire de la féodalité vont avoir pour conséquences, non seulement l'invasion, mais encore un déchaînement de trahisons et de désordres où la nation manquera de sombrer. »

77 Edmond POGNON, *De Gaulle et l'histoire de France : trente ans éclairés par vingt siècles*, Paris (Albin Michel) 1970, p. 117.

78 Yves LE FEBVRE, *Etienne Marcel ou le Paris des marchands au XIV^e siècle*, Paris (La pensée française) 1926, p. 25–26.

(Aux Etats d'octobre 1356) commençait pour lui sa terrible et magnifique aventure. Il flagellait la noblesse et la frappait d'ostracisme, il enlevait au clergé une partie de son caractère surhumain et laissait le pouvoir royal, isolé, chancelant, en face de la démocratie qui balbutiait ses premiers mots de liberté⁷⁹.«

La défaite de 1940, comme jadis celle de 1870, réactualise à nouveau l'image d'Etienne Marcel: certains thuriféraires du maréchal Pétain ne manquent pas de transposer la situation de la France en 1940 au XIV^e siècle, d'assimiler Philippe Pétain à Charles V et le Front populaire, rendu responsable de la défaite, au mouvement réformateur de 1355-1358; Charles-Emmanuel Dufourcq, par exemple, flétrit, en 1943, dans ses »Grands redressements français«, »les mensonges (du XIV^e siècle) qui ont fait tant de mal »à la nation, et remercie Charles V d'avoir »fait don de sa personne à la France«:

»L'opposition des Etats-Généraux au gouvernement royal, les émeutes parisiennes, les jacqueries provinciales facilitèrent les victoires anglaises, puis en aggravèrent les conséquences. (...)

La France se trouva ainsi livrée à l'envahisseur, sans roi, sans armée, et sans argent pour en lever une autre. Elle fut sauvée par l'habileté, par la clairvoyance politique de Charles V. D'abord comme Dauphin (...) ensuite comme Roi (...) Charles le Sage comprit qu'il fallait commencer par remettre de l'ordre dans le royaume en révolution. Il se tourna donc d'abord contre l'ennemi de l'intérieur. (...) Or les Etats s'étaient révélés dominés par un vigoureux parti démocratique que dirigeait le prévôt des marchands de Paris, Etienne Marcel. Au lieu d'aider le Dauphin, ils avaient réclamé des réformes politiques et une participation au gouvernement. A grand peine Charles avait réussi à leur échapper. Une fois en province (...) il rassembla ses forces contre sa capitale où les meneurs appelaient des mercenaires anglais, et parvint à y pénétrer en août 1358⁸⁰.«

Quant au manuel scolaire de Jalabert, »Vive la France« (1942), il stigmatise explicitement »l'esprit de jouissance« et la frénésie politique auxquels se sont livrés les Français au XIV^e siècle et qu'ils ont expiés à Poitiers en attendant l'arrivée du sauveur Charles V:

»Après le règne salubre et glorieux d'un Saint Louis, la France, victime des pires factions, avait repris – ainsi qu'aux temps Gaulois – ses folles luttes intestines. Son peuple, trop heureux se prélassait dans un bonheur trompeur. Il le croyait indestructible et se livrait en généreux aveugle, au jeu meurtrier des idéologies ... C'était la guerre de Cent Ans... La nation, en péril de mort, payait ses fautes criminelles...«⁸¹

Honni par la Révolution nationale qui brandit contre lui toute la légende noire forgée, de Naudet à Bainville, par l'historiographie contre-révolutionnaire, notre héros est reconnu comme un des siens par la Résistance qui, sous la plume de Jacques Debû-Bridel, membre du Conseil National de la Résistance, lui reconnaît l'honneur d'avoir le premier proclamé en quelque sorte en 1356, que la France à Poitiers avait »perdu une bataille mais n'avait pas perdu la guerre⁸².«...

3. Dimension mythologique

L'étude historiographique d'Etienne Marcel ne doit pas se limiter à un travail de type diachronique qui relève les corrélations pouvant exister entre la situation politique et sociale de la France à un moment donné et le discours historique à la même époque; ou qui recueille les analogies dressées entre des révolutions lointaines et les bouleversements politique contempo-

79 Marc MINERATH, *Etienne Marcel ou le précurseur inconnu*, Paris (Bureau d'édition) 1937, avant-propos; p. 21. – Malgré l'ouvrage de Minerath, la légende d'Etienne Marcel demeure ancrée dans la mouvance de la gauche classique (radicale et socialiste); j'en veux pour preuve la biographie du prévôt confiée par les éditions Rieder à Georges Bourgin membre de la SFIO; la guerre empêcha ce projet, »en préparation en 1939«, de voir le jour.

80 Charles DUFOURQ, *Les grands redressements français*, Lyon (Lardanchet) (1943), p. 6-8.

81 JALABERT, *Vive la France*, Paris (F. Nathan) 1942, p. 75.

82 Jacques DEBU-BRIDEL, *Les journées de Paris*, Paris (Del-Duca) 1959, t. 1, p. 114-129.

rains. Son intérêt se situe aussi à un niveau synchronique: l'analyse structurelle du problème posé par la révolution parisienne révèle ainsi quelques grands mythes du XIX^e siècle à l'œuvre dans la littérature concernant le prévôt des marchands. Nous en avons, sans souci d'exhaustivité, cerné et sondé quatre, dont le rayonnement idéologique, culturel et social dépasse largement, entre 1814 et 1914, le cadre de Paris à la fin du Moyen-âge, mais qui apparaissent ici dans leur interaction réciproque: le mythe gaulois, le mythe de Paris révolutionnaire, le mythe du Peuple et celui de l'unité nationale^{82bis}.

le mythe gaulois

On sait que l'historiographie française moderne et contemporaine, au moins jusqu'à la fin du XIX^e siècle, interprète toute l'histoire de France comme une gigantesque lutte de «races» opposant les Gaulois, vaincus par la conquête de Clovis, à leurs vainqueurs Francs: au XVIII^e siècle la noblesse, afin de mieux légitimer ses privilèges exorbitants, s'autoproclame contre toute vérité historique descendante des conquérants francs et justifie la condition juridique inférieure réservée au tiers-état par son ascendance gauloise. On sait également comment après l'abbé Siéyès, les libéraux du XIX^e siècle ont retourné ce mythe aristocratique à leur avantage et présenté l'explosion révolutionnaire de 89 comme la revanche finale des Gaulois sur leurs oppresseurs francs⁸³. Mais avant de remporter cette victoire définitive, les Gaulois ont à plusieurs reprises tenté de secouer leur joug; la révolte de 1356-58 constitue précisément un des principaux sursauts gaulois depuis la conquête romaine. C'est du moins ce qu'affirment, entre autres, Perrens (au XIV^e siècle «le génie gaulois, retrempe par de longues épreuves, apparaissait avec une jeunesse nouvelle»⁸⁴), Amédée Gouët qui salue Etienne Marcel, «loyal et fier Gaulois des anciens jours»⁸⁵ et surtout Eugène Sue qui, dans les «Mystères du peuple», campe le prévôt des marchands en visionnaire inspiré:

«Oui, je te le répète mon ami, c'est ma ferme conviction, notre plan de gouvernement, basé sur la fédération des provinces et la permanence d'assemblées nationales souveraines et déléguant d'abord un simulacre de couronne à un simulacre de roi, et plus tard supprimant cette vaine idole, la royauté, redeviendra le gouvernement des Gaules libres et confédérées, tel qu'il était avant les conquêtes de César»⁸⁶.

Si l'apogée de ce mythe gaulois correspond aux trois premiers quarts du XIX^e siècle, il connaît encore de beaux jours au début du XX^e siècle. L'auteur dramatique polonais Miecislav Rey, par exemple, imagine dans sa pièce «Etienne Marcel, drame du temps de la révolution de Paris de

82 bis Il est un grand mythe contemporain que je m'abstiens volontairement de mettre en rapport direct avec celui d'Etienne Marcel, c'est le mythe de la Révolution française; voir dans les actes du colloque de Clermont-Ferrand «La Légende de la Révolution» (1770-1914) de 1986 ma communication: «La Légende de la Révolution hors de la Révolution: 1356-1358, répétition générale de 1789-1794 dans l'historiographie, le théâtre et les beaux-arts de 1790 à 1889».

83 Sur le mythe gaulois, voir: Nos ancêtres les Gaulois: actes du colloque de Clermont-Ferrand (1980), Clermont-Ferrand, Faculté des lettres et sciences humaines de Clermont II, 1982. — André FERMIGIER, Nos ancêtres les Gaulois, dans: Le Monde, 10 juillet 1980. — Mona OZOUF, Les Gaulois à Clermont-Ferrand, dans: Le Débat, nov. 1980, n° 6, p. 93-103 et L'Heure de Vercingétorix, dans: Le Nouvel Observateur, 27 mai 1983, p. 82-84. — Christian AMALVI, De Vercingétorix à Astérix, de la Gaule à De Gaulle ou les métamorphoses idéologiques et culturelles de nos origines nationales, dans: Dialogues d'histoire ancienne, 1984, p. 285-318. — Karl-Ferdinand WERNER, Histoire de France sous la direction de Jean FAVIER, Paris, Fayard, 1984, t. 1: Les Origines, p. 19-46: «Origines et conscience historique».

84 T. PERRENS, Etienne Marcel et le gouvernement de la bourgeoisie au quatorzième siècle, Paris (Hachette) 1860, p. 1

85 Amédée GOUËT, Histoire nationale de France, Paris (Pagnerre) (1866) t. 3, p. 361.

86 Eugène SUE, Les mystères du peuple ou histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges, nouv. éd°, Paris (Marpon et Flammarion) 1887, t. 6, p. 90-104. — Sur cette œuvre voir: Anne-Marie THIESSE, Un roman-manuel d'histoire plébéienne: Les mystères du peuple d'Eugène Sue, dans: Henri MONNIOT, Enseigner l'histoire: des manuels à la mémoire, Berne (Peter Lang) 1984, p. 25-41.

l'an 1357« (1910) que le prévôt des marchands n'est autre que la réincarnation de Vercingétorix qui meurt une seconde fois parce qu'il a eu recours à de coupables moyens pour libérer la Gaule du joug franc. Enfin en 1926, Yves Lefebvre félicite encore Marcel et ses amis, d'avoir »ramené l'histoire de France à ses sources populaires, en renouant une longue tradition de libéralisme démocratique, héritée des Gaules, disciplinée par le génie de Rome, interrompue ou brisée momentanément par les invasions barbares, la monarchie franque et le régime féodal⁸⁷«. Ce mythe progressiste est naturellement fort proche d'un autre grand thème du XIX^e siècle: le mythe du Paris révolutionnaire.

Paris révolutionnaire

Ce mythe est d'autant plus présent dans la littérature historique du XIX^e siècle que l'évolution politique se charge de le réactualiser à peu près tous les vingt ans: en 1830, 1848, 1870 et 1871. Dans ces conditions, les auteurs ne cessent de se pencher, rétrospectivement, sur la révolution de 1356 à la lumière des dernières »convulsions de Paris«. Cette grande crise médiévale, prélude à tant de bouleversements radicaux, semble confirmer leur diagnostic contradictoire: »Paris libre« constitue bien, à gauche, le berceau universel de la Liberté, la grande cité rayonnante de l'éclat des »Lumières de l'Utopie«; mais Paris apparaît dans le même temps aux conservateurs horrifiés comme le foyer infernal de l'infection révolutionnaire, le cloaque, le chaudron diaboliques où bouillonnent en permanence de noirs complots contre l'ordre social »naturel«. Amédée Gouët, par exemple, résume bien la vocation émancipatrice que la gauche attribue à Paris *ad vitam eternam*: »Paris, dès cette époque, sentait qu'il avait charge d'âmes, que c'était à lui de délivrer le pays. La population se tint fermement sous les armes, prête à soutenir la liberté contre la royauté et la noblesse coalisées⁸⁸.«

La droite de son côté, bien avant que Maxime du Camp et Hippolyte Taine ne flétrissent les »convulsions« de la capitale, fait une description clinique, pathologique des »mouvements convulsifs de Paris«⁸⁹. Au tout début du XIX^e siècle, Anquetil, dans sa célèbre »Histoire de France«, assimile ainsi la Jacquerie à une épidémie: »Dans un petit village, près de Beauvais, se manifesta une furie maniaque, qui, semblable à une maladie contagieuse, infecta rapidement la Picardie, l'Artois et la Brie, et dont on ne put arrêter les fureurs qu'en détruisant les frénétiques⁹⁰.«

A cette population »malade«, »race turbulente et prompte, tête chaude et légère«⁹¹, il convient d'administrer les remèdes politiques et administratifs appropriés. Le comte de Champagne, par exemple, encore traumatisé par la Commune, se fait le porte-parole de tous ceux qui à droite rêvent de »décapitaliser« Paris: »Louis XIV n'a pas été si mal inspiré, lorsque, instruit par l'expérience de la Fronde (...) il se décida, pour éviter de pareilles crises (...) à faire de Versailles la résidence de sa cour (...) Il sauvegarde la paix intérieure de la France contre le Paris d'Etienne Marcel, de Bussy-Leclerc et de Pétion⁹².« C'est d'ailleurs à ce genre d'argument

87 Yves LE FEBVRE, Etienne Marcel ou le Paris des marchands au XIV^e siècle, Paris (La pensée française) 1926, p. 206. – L'importance que ce dirigeant socialiste accorde au mythe gaulois est confirmée par un de ses romans historiques: La Gaule conquérante, Paris, (1905?). – Notons également que Pierre Duzéa, auteur d'une tragédie sur Etienne Marcel en 1896, en avait consacré une autre à Vercingétorix, en 1892.

88 A. GOUËT (voir n. 85) p. 388.

89 Abbé PIERROT, Histoire de France depuis les premiers âges jusqu'en 1848, Paris (Vivès) 1858, t. 5, p. 381.

90 Louis Pierre ANQUETIL, Histoire de France depuis les Gaulois jusqu'à la fin de la monarchie, Paris (Gannery) 1805, t. 3, p. 206.

91 A. de RUPEMOND, Paris politique, son caractère, son histoire, son état actuel, Paris (Victor Sarlit) 1873, p. 3.

92 François Joseph de Cadore de Champagne, Le Conseil municipal de Paris de 1356 à 1880, Paris, 1881, p. 35.

que le publiciste républicain Jules Fénéon a par avance répondu en protestant »contre ces tentatives ultramontaines qui aboutissent à retourner publiquement l'histoire de France (...) Paix aux cendres d'Etienne Marcel qui fut, à son époque, un grand patriote, et non un traître⁹³.«

La droite n'a pas seulement recours à l'explication pathologique et à la »causalité diabolique« (les noirs complots d'Etienne Marcel et de ses complices) pour interpréter la révolution parisienne. Elle combine ces phénomènes avec une explication providentielle qui transforme le rebelle et le traître en jouet inconscient et mécanique de la volonté divine. Reparaît ici la vieille thèse biblique, déjà utilisée pour »comprendre la Révolution française«, du châtement collectif: mais si en 1789 la France a expié l'impiété des Philosophes et les débauches de Louis XV, que peut-elle donc expier, moins d'un siècle après la mort de Saint Louis, en cet »automne du Moyen-âge«? Pour Amédée Gabourd et Emile Keller, militants indéfectibles de la cause légitimiste et ultramontaine, Dieu, à travers les désastres de Crécy, de Poitiers, de la révolution parisienne et de la Jacquerie, punit de façon exemplaire le comportement sacrilège de Philippe-le-Bel à l'égard de la Papauté:

»La royauté et la nation française, au milieu du quatorzième siècle, portaient la peine des entreprises qu'elles avaient essayées et conduites à terme contre la papauté et l'Eglise.

Depuis Philippe le Bel, elles avaient arraché au pape son sceptre temporel; elles n'avaient plus voulu voir, dans le vicaire de Jésus-Christ, qu'un prêtre chargé de gouverner les âmes et de régler la discipline; elles lui avaient interdit au nom de l'épée et de la force, d'être désormais le suzerain des monarques et l'arbitre légitime des grands conflits sociaux. S'étonne-t'on si déjà les dynasties et les nations, privées du tribunal où elles allaient autrefois porter leurs causes, ne savaient plus qu'en appeler au droit du plus fort et au nombre, à la souveraineté du glaive ou à celle des multitudes? Les principes modernes venaient d'éclorre: c'est sur ce terrain, et non en vertu des traditions saintes du passé, qu'il importe de se placer si l'on veut juger et apprécier, en pleine connaissance du droit et de la vérité, les événements et les hommes de la période dont nous esquissons le récit⁹⁴.«

Le recours à l'explication providentielle présente cependant une variante plus optimiste: après la thèse de la révolution-expiation, voici la théorie de la révolution-régénération. Dieu afin de mieux démontrer aux incrédules sa propre puissance et, surtout, l'attachement paternel qu'il porte à sa »Fille aînée«, lui ferait subir périodiquement des épreuves douloureuses qu'aucun autre pays ne pourrait surmonter, mais dont elle sort chaque fois triomphante et régénérée. Or, au lendemain de »l'année terrible« nous savons l'intérêt passionné que les catholiques portent, rétrospectivement, à l'effondrement de la France sous Jean le Bon suivi de son redressement miraculeux sous Charles V; quelles »grandes espérances« ils placent dans la divine Providence à l'époque des grands pèlerinages à Chartres, à Lourdes, à Paray-le-Monial, au cours desquels la foule chante: »Sauvez Rome et la France au nom du Sacré-Cœur«. De même que l'administration chrétienne de Charles V a relevé la France médiévale, de même un gouvernement »d'ordre moral« conforme aux principes religieux sauvera la France moderne: telle est du moins la leçon que le publiciste Auguste Nicolas tire du parallèle opéré entre les désastres du XIV^e siècle et ceux du XIX^e siècle: »Rappelons seulement quelques-unes de ces crises mémorables où la Providence nous a montré ce que nous devons encore en espérer. (...)

Au quatorzième siècle, la France, sous le roi Jean, nous offre un tableau frappant d'analogie avec l'état où nous sommes. Les désastres de Crécy et de Poitiers (...) avaient livré la patrie à l'étranger. La Commune à Paris, se rendant maîtresse de l'artillerie sous prétexte de défense nationale, débutant par le massacre de deux maréchaux et d'un magistrat, se recrutant de tous les criminels de droit commun, oblige le Régent à se retirer à Compiègne, où il convoque les Etats, et se voit contraint, en face de l'ennemi vainqueur, à faire le siège de sa capitale. La Jacquerie, dans les provinces, répond à la Commune à Paris. Les horreurs de la guerre sociale

93 Jules FÉNEON, *Les parasites de la revanche*, Paris (Lachaud) 1871-72, p. 20: »De la décapitalisation de Paris«.

94 Amédée GABOURD, *Histoire de France depuis les origines gauloises jusqu'à nos jours*, Paris (Gaume) 1857, t. 7, p. 197-98. - Voir aussi: Emile KELLER, *Histoire de France*, 4^e éd^o., Tours (Mame) 1876, p. 154-55.

s'ajoutent à toutes celles de la conquête. Le traité de Brétigny nous inflige la perte de vingt provinces et une indemnité de plus de 21 millions (...). La famine et la peste s'abattent par surcroît sur la malheureuse France, devenue, dit un chroniqueur, un objet de mépris et de dérision pour les autres nations. Et pour se relever de ce sépulcre, que lui reste-t'il? Un jeune homme de dix-neuf ans, maladif, qui ne savait tenir une lance, et qui avait vécu jusque-là dans les frivolités de la cour. Et cependant de ce jeune homme sort Charles V: un prodige de sagesse, d'habileté, d'énergie, de capacité royale, qui reconstitue rapidement et à la fois l'armée, la marine, les finances, la justice, l'administration, la politique extérieure (...). Ce prodige ne s'accomplit pas seulement par Charles V. La France y concourut admirablement par ses Etats. Et à quelle inspiration elle-même obéit-elle? quel fut le premier ressort de cette grande résurrection? Nous le trouvons inscrit au procès-verbal des Etats de 1356: »Le premier conseil que les gens des trois Etats veulent donner et donnent en effet à Monsieur le Duc, est qu'il doute Dieu (redoute Dieu), craigne et honore lui et ses ministres, et garde ses commandements.« Tous les autres conseils qui suivent sont la déduction de ce premier de tous. (...)

Je m'autoriserai donc de l'un de ces grands précédents pour donner à mon pays, dans une situation trop analogue, ce premier conseil que lui-même, par les Etats généraux de 1356, donnait à Charles V, et dont l'application, si admirablement observée par ce prince, releva rapidement la France et fit de lui un si grand roi: »QU'IL DOUBTE DIEU, CRAIGNE ET HONORE LUI ET SES MINISTRES, ET GARDE SES COMMANDEMENTS⁹⁵.«

La référence à l'intervention de la Providence n'est cependant pas le propre des contre-révolutionnaires; son action est également invoquée par les utopistes chrétiens, tel ce de Feuilleide, quarante-huitard avant la lettre, à qui »il semble que Dieu ait voulu faire du peuple de Paris l'anneau vivant qui relie la civilisation moderne au mouvement humain venu de la Grèce, de Rome et de la Judée⁹⁶.« Sacré acteur providentiel de l'Histoire, »le peuple de Paris s'était essayé à gouverner la France et à lui imposer ses mouvements politiques comme des faits accomplis.

Ainsi il fit au XIV^e siècle avec les halles et les métiers du prévôt Marcel, maître des Etats généraux: essai audacieux de république bourgeoise⁹⁷.«

Les historiens qui ne partagent pas ces interprétations fumeuses s'efforcent de ramener leurs auditeurs ou leurs lecteurs sur l'histoire ferme. Tel est le cas notamment de Numa Fustel de Coulanges qui, dans ses cours donnés à la faculté des Lettres de Strasbourg sous le Second Empire, démythifie avec verve les gloses libérales et progressistes de la révolution médiévale. Il ironise en particulier sur ceux qui pensent qu'au XIV^e siècle »des esprits audacieux ont conçu la notion des droits des peuples et ont formé le projet d'émanciper la France. (...) Rien de semblable au moyen-âge. Il faudrait bien peu connaître cette époque pour croire que des théories semblables, des idées si générales, si indépendantes aient pu se produire dans beaucoup d'esprits et avoir quelque action sur les événements. Ces idées de liberté publique et de droit national sont d'une autre époque⁹⁸.«

Si des revendications d'ordre politique et social ne sont pas à l'origine de la révolte parisienne, comme l'expliquer alors? Et Fustel de répondre, ironiquement, qu'en 1356 le débat de fond porte avant tout sur une affaire de »gros sous«: »ce qui agite les peuples et détermine leur histoire, ce sont moins souvent des questions de principes que des questions d'argent, moins souvent des théories que des intérêts⁹⁹.« »Rien n'est plus prosaïque que l'objet de ces révolutions du 14^e siècle. Qu'est-ce qui souleva ces générations, qu'est-ce qui anima ces belles assemblées de 1355, 1356, 1357? Une question de finance, une simple question d'argent. Ces hommes n'ont manqué ni d'ardeur, ni de courage; mais ne leur demandons pas les idées de 89, des déclarations des droits de l'homme, des cris de liberté et la haine des privilèges iniques¹⁰⁰.«

95 Auguste NICOLAS, *La Révolution et l'ordre chrétien*, Paris (Vaton) 1873, p. 150-52; p. 199.

96 M.C. de FEUILLIDE, pseud. de J.G. de CAPPOT, *Histoire des révolutions de Paris*, Paris, 1847, t. 1, p. I.

97 Ibid., p. XXIII.

98 Bibliothèque nationale, département des manuscrits; fonds Fustel de Coulanges, carton n° 17.

99 Ibid., carton n° 16, *Etudes sur l'impôt en France*; généralités.

100 Ibid., *Etudes sur l'impôt en France*: leçon d'ouverture.

Il est vrai que Fustel de Coulanges approuve les historiens libéraux lorsque ceux-ci reconnaissent que la révolution d'Etienne Marcel était d'avance vouée à l'échec parce que prématurée. Et pourquoi était-elle prématurée? Précisément en raison du rôle d'avant-garde politique joué par Paris qui le coupait radicalement d'une France conservatrice. Jaurès lui-même, résumant le jugement de la plupart des admirateurs du prévôt, l'admet en tête de sa fameuse « Histoire socialiste de la Révolution française » dans une belle formule: « Paris avait pris pour le battement régulier et profond de la vie nationale la fiévreuse précipitation de son cœur¹⁰¹. » Mais dans l'historiographie libérale du XIX^e siècle, on attribue à deux autres causes majeures l'échec de 1358: en premier lieu au comportement versatile du peuple; et principalement à la nécessité de préserver la sacro-sainte unité nationale mise en péril par l'insubordination parisienne.

Le peuple enfant, le peuple Léviathan

Le peuple est-il un enfant auquel on peut aisément attribuer les vertus et les vices généralement prêtés aux « primitifs »: la générosité, l'insouciance, la spontanéité, la candeur, une certaine naïveté, mais aussi beaucoup de versatilité et de cruauté? Est-il également un démon assoupi qu'on ne déchaîne pas impunément et qui, par son incohérence et son esprit grégaire, dévaste tout sur son passage, y compris ceux qui l'ont imprudemment ameuté contre ses maîtres légitimes? La réponse que les historiens du siècle passé donnent à ces deux questions fondamentales éclaire singulièrement le jugement moral et politique d'ensemble qu'ils portent sur la révolution parisienne et constitue probablement un des thèmes majeurs qui structurent l'image du prévôt des marchands dans l'historiographie française contemporaine.

Chez la plupart des historiens du XIX^e siècle, y compris chez les libéraux, le peuple est surtout considéré comme « une force qui va » difficilement contrôlable: Caliban ou Léviathan. Ceci admis, pour rendre compte des violences de la foule et expliquer le dérapage populaire de la révolution bourgeoise et son échec final, deux interprétations contradictoires s'affrontent: à droite, il ne fait aucun doute que le peuple est un instrument indocile manipulé par des « meneurs » qui l'utilisent comme masse de manœuvre à des fins partisans. La gauche républicaine récuse de son côté ce schéma et réplique que loin d'être le jouet inconscient de la bourgeoisie le peuple est, au contraire, berné et utilisé par la royauté et la noblesse qui, pour défendre leurs privilèges, ont attisé sa jalousie et son ressentiment envers la bourgeoisie. Bref pour la droite la bourgeoisie, en ameutant la « vile populace » contre la monarchie, a joué avec le feu; pour la gauche modérée, en revanche, le peuple en introduisant la violence dans un conflit qui le dépassait a tout gâché, favorisé l'absolutisme royal, et empêché la naissance en France dès le XIV^e siècle d'un régime libéral, constitutionnel et représentatif.

A travers la crise de 1356-1358 la droite élabore au fond un modèle universel de la Révolution en valorisant son caractère théâtral: celle-ci serait, quel qu'en soit le scénario, un drame en trois actes à peu près toujours immuables dont le héros involontaire et inconscient est le peuple. Au premier acte, des démagogues, pour satisfaire leurs ambitions criminelles, séduisent par de fallacieuses promesses un peuple-enfant, crédule et avide de nouveauté. Lisons Naudet, en 1815, encore traumatisé par 89:

« Ceux qu'enflammaient l'ambition et l'avarice, et qui, impatients de leur obscurité, voulaient renverser tout pour s'élever, commençaient à remuer, à murmurer, et entraînaient la multitude, toujours mécontente de l'état présent, envieuse du bien d'autrui, avide de révolutions, prête à tous les excès, pour peu qu'on lui présente l'appât des richesses et d'un meilleur sort, et dans ce moment irritée par les exactions et par la misère, et devenue plus insolente par l'abaissement de ses maîtres¹⁰². »

101 Jean JAURÈS, Histoire socialiste de la Révolution française, édition revue et annotée par Albert Soboul; préface par Ernest LABROUSSE, Paris (Editions sociales) (1968), p. 198.

102 Joseph NAUDET, Conjuration d'Etienne Marcel contre l'autorité royale, Paris (Egron) (1815), p. 48.

Le spectacle de »l'usurpation« orléaniste de juillet 1830 ne rehausse pas, chez les légitimistes, le prestige du Lafayette de 1356 ni celui de ses alliés :

»Etienne Marcel, artificieux, vindicatif, d'une ambition démesurée, aussi cruel que perfide, audacieux jusqu'à l'insolence, incapable de remords, ne trouvait aucun moyen coupable ni honteux, pourvu qu'il lui servît à parvenir à son but. Il était alors prévôt des marchands de la ville de Paris. Cette place, et plus encore ses menées sourdes, et l'affectation de se déclarer le protecteur des droits du peuple, lui avaient acquis une grande autorité. Suivi d'une populace insensée qu'il avait séduite, on le vit plus d'une fois exciter lui-même la sédition, et pousser la hardiesse jusqu'aux plus énormes attentats. (...) Le peuple, qu'il faut toujours tromper pour le rendre séditieux et méchant, ne se doutait guère que les émeutes de la capitale n'avaient d'autre but que de renverser l'autorité légitime, pour y substituer celle d'un prince justement détesté de tout le monde; tel était cependant le pacte secret fait entre le Navarrois et Marcel¹⁰³.«

Chateaubriand manifeste des sentiments analogues mais avec plus de concision: »Des tribuns s'élevèrent. Marcel, Robert le Coq et Pecquigny exaltèrent les passions de la multitude. Marcel devenu le maître, disposait à son gré de ces rois demi-nus, abrutis par la misère, vrais sauvages au milieu de la civilisation, mais sauvages dégradés de la noblesse des bois et n'ayant que l'orgueil des haillons¹⁰⁴.« Chateaubriand publie ce passage en 1845 dans son »Analyse raisonnée de l'histoire de France«. Jusqu'à cette date l'historiographie conservatrice considère le peuple avec commisération comme un enfant égaré, comme un bon sauvage corrompu par de mauvais bergers (les bourgeois) qui sont les vrais coupables de ses erreurs. Tout semble changer après les sanglantes journées de juin 1848: le texte suivant de Gabourd, publié en 1857, paraît bien exprimer l'effroi suscité dans la société française par la formidable insurrection des faubourgs transposée, rétrospectivement, au XIV^e siècle: ici les meneurs bourgeois sont rejetés au second plan par l'apparition terrifiante du »Barbare« dont la révolte fait désormais trembler la société sur ses bases; l'enfant s'est effacé derrière le Léviathan:

»Alors commençait à intervenir, dans les grandes luttes sociales, ce formidable levier qu'on appelle le peuple: il apparaissait avec ses besoins légitimes, comme aussi avec ses instincts de sang. Longtemps esclave, soumis et timide, il surgissait plein de colère, avide de vengeance, animé de sentiments haineux et jaloux, disposé à la brutalité et au meurtre. Alors aussi, comme depuis, comme toujours peut-être, sa force était au service de quelques ambitieux habiles et sans foi, dont il épousait aveuglément les querelles¹⁰⁵.«

Au second acte, le chef des rebelles, en l'occurrence Etienne Marcel, manipule la »populace« pour s'emparer du pouvoir. Ainsi le 22 février 1358, le prévôt démagogue déchaîne ses troupes contre deux conseillers du Dauphin qu'il fait égorger. Dans leur récit horrifié de l'événement, les historiens contrerévolutionnaires ne manquent pas de valoriser la lâcheté et la cruauté de la multitude en folie:

Le 22 février »il se passa une scène beaucoup plus horrible, digne de figurer dans ce que les soulèvements populaires ont de plus monstrueux. Marcel se mit à la tête de 3000 Parisiens armés et pénétra, avec les hommes les plus farouches de cette troupe, dans la chambre du Dauphin (...) La vue de cette populace émut profondément le prince (...)

A peine Marcel eut-il cessé de parler que ces furieux se précipitèrent sur les deux maréchaux et massacrèrent le maréchal de Champagne sous les yeux du Dauphin et le sang de cette grande victime rejaillit sur le prince. Le maréchal de Normandie avait cherché un asile dans un cabinet; il y fut trouvé et immolé à la rage de ces scélérats. (...)

(Le Dauphin est) abandonné à la merci d'une troupe de forcenés (...) Le prince est alors ostensiblement revêtu du signe de ralliement de ses ennemis; et Marcel se couvre du chaperon broché or du Dauphin et le porte pendant tout le jour comme un trophée irrécusable de victoire.

La scène n'était pas finie; il fallut encore que le Dauphin vît traîner devant lui les corps des deux seigneurs massacrés; on les roula le long des degrés du palais jusqu'à la pierre de marbre, sous les fenêtres de

103 Histoire de plusieurs révoltes et usurpations par M. Oct. B., Paris (Gaume) 1833, p. 21-22.

104 René de CHATEAUBRIAND, *Analyse raisonnée l'histoire de France*, Paris (Firmin-Didot) 1845, p. 245.

105 A. GABOURD, *Histoire de Paris*, Paris (Gaume et Dupuy) 1864, t. 2, p. 206. – Sur l'image du Barbare, voir: Pierre MICHEL, *Un mythe romantique: Les Barbares (1789-1848)*, Lyon (PUL) 1981.

l'appartement du prince, où ils demeurèrent, le reste du jour, exposés aux regards et aux insultes de cette lâche et vile multitude sans que personne osât les enlever¹⁰⁶.«

Au troisième et dernier acte, le rebelle maître du pouvoir est en réalité devenu prisonnier de la populace dont il doit satisfaire tous les bas instincts pour maintenir son emprise sur elle et accomplir ses sinistres desseins. Mais la justice immanente veille: surpris par ses anciens partisans demeurés patriotes au moment où il s'apprête à trahir son pays, le rebelle est justement châtié à son tour. Le peuple redevenu un enfant obéissant se détourne alors de son ancienne idole pour acclamer ses maîtres légitimes, revirement qui permet aux conservateurs de tirer avec satisfaction la morale de cette histoire et de lui donner, au-delà d'Etienne Marcel, une portée universelle: »La populace, légère dans les impressions auxquelles elle se livre et jouet de son propre caprice, quand elle n'est pas celui de chefs intrigans, prodigue ses acclamations au prince, que peu d'heures auparavant elle accablait d'invectives¹⁰⁷.«

C'est, d'autre part, en pensant probablement au retour de Louis XVIII que le journaliste légitimiste Genoude écrit: »Enfin, après tant d'erreurs et d'excès, le peuple ouvrait les yeux, tous les cœurs se tournaient vers le dauphin, on rougissait de lui avoir préféré Charles-le-Mauvais et Marcel¹⁰⁸.« Tout est donc bien qui finit bien? Pas tout à fait, car même une fois rentrée dans le droit chemin, la vile »populace« demeure ce qu'elle est par nature, une brute incapable de réfréner ses mauvais instincts, qui souille la victoire du Dauphin comme elle avait déshonoré le triomphe (provisoire) du prévôt félon: »Marcel est traîné dans les rues par la populace, qui croit, par mille outrages sur un cadavre insensible, se venger du traître qui l'a portée à la révolte¹⁰⁹.« Heureusement l'autorité »restaurée« sait - du moins selon l'historiographie contrerévolutionnaire - se montrer magnanime envers les vaincus:

»C'est une des grandes erreurs de la politique vulgaire, de substituer partout la crainte à l'amour. La politique de Charles le Sage fut de pardonner. La paix de l'Etat, l'amour du peuple en furent le fruit. Les calamités publiques furent réparées, et la France heureuse et florissante oublia sous une administration paternelle, les maux que la révolte lui avait attirés¹¹⁰.« Rideau!

A gauche, où l'on récuse cette interprétation tendancieuse, on s'efforce de dissocier l'action modérée d'Etienne Marcel des inévitables débordements populaires. Le juriste républicain Gabriel Debacq, célébrant au lendemain de la Commune »la monarchie parlementaire de 1357«, affirme »qu'il y eut en France vers le milieu du XIV^e siècle une grande révolution, tentée par les bourgeois des villes, un instant couronnée de succès, compromise et ruinée par les excès de la populace parisienne¹¹¹.« Mieux, il retourne l'argument de la manipulation du peuple contre la royauté, qu'il accuse d'avoir délibérément déchaîné le peuple contre la bourgeoisie afin de préserver son pouvoir absolu:

»La royauté, semant non sans habileté la division entre les éléments divers dont se composaient les populations urbaines, faisant appel aux plus mauvaises passions, excitant les pauvres contre les bourgeois, aidée tout à la fois par les terreurs et la faiblesse de ceux-ci et les excès de ceux-là, parvint à ressaisir définitivement le souverain pouvoir (...) Par haine des bourgeois libéraux, la royauté avait déchaîné la démagogie¹¹².«

106 Abbé PIERROT (voir n. 89) p. 384-85.

107 Anne Henri CABOT DE DAMPMARTIN, *La France sous ses rois: essai sur les causes qui ont préparé et consommé la chute des trois premières dynasties*, Paris (Lenormant) Lyon (Buynand) 1810, t. 2, p. 88.

108 Eugène de GENOUDE, *Histoire de France*, Paris (Perrodil) 1846, t. 8, p. 414.

109 *Histoire de plusieurs révoltes et usurpations* (voir n. X) p. 53.

110 *Ibid.*, p. 56-57.

111 Gabriel DEBACQ, *Libéraux et démagogues au Moyen-âge: la monarchie parlementaire de 1357... Essai sur les tendances démocratiques urbaines pendant la seconde moitié du XIV^e siècle*, Paris (Firmin-Didot) 1871, p. 4-6.

112 *Ibid.* p. 127.

Vision confirmée par Vavasseur qui souligne également que l'échec d'Etienne Marcel a enclenché le cycle infernal du despotisme royal ou impérial (Charles V au XIV^e siècle, les Bonaparte au XIX^e) qui a suscité à son tour en réaction les excès révolutionnaires des Maillotins à la fin du XIV^e siècle, des Bourguignons au XV^e siècle, de la Commune en 1871; cycle infernal que les »opportunistes« de la Troisième République, comme Vavasseur, espèrent bien enrayer définitivement en marginalisant les extrêmes des deux bords et en fondant enfin le régime libéral et constitutionnel entrevu, dès 1356, par le prévôt visionnaire:

»Le despotisme aux abois (n'hésite pas), pour dompter les passions généreuses, à s'appuyer sur les plus détestables instincts, à susciter tout ce qu'il y a de férocité native et de cruauté stupide dans les masses inconscientes. C'est l'éternelle leçon donnée au monde depuis les Césars de Rome, leçon qui semble toujours vaine, et qui ne nous a pas empêchés de voir jusque dans notre temps, les mêmes causes amener fatalement les mêmes effets: les mesquines jalousies, les intérêts mal compris, la peur mauvaise conseillère, perfidement exploitée, tous les sentiments bas de la nature humaine se coalisant contre les hommes d'initiative qui luttent pour le progrès des libertés publiques, et par un aveuglement insensé, poussant au renversement d'Etienne Marcel, sauf à tomber quelque jour sous l'abrutissante et sanglante domination d'un Jean Caboche et des escorcheurs de bêtes...«¹¹³

Quant au retournement du peuple après le meurtre d'Etienne Marcel, il suscite la consternation de l'historiographie progressiste: des libéraux aux communistes, de Perrens à Minerath on n'enregistre qu'un discours de déploration sur la versatilité incompréhensible du peuple envers son bienfaiteur:

»Plus d'un mois après le retour du régent à Paris, (les) rigueurs duraient encore. La populace avait fini par y prendre goût; facile aux impressions nouvelles et crédule plus qu'on ne peut dire, elle suivait docilement ses nouveaux maîtres, habiles à tirer parti de ses dispositions¹¹⁴.«

»Les contemporains de Marcel n'allaient pas à sa taille. Le peuple de Paris était déjà le plus terrible des instruments pour l'ambition d'un chef de faction; mais c'était un instrument brutal et aveugle, dangereux pour celui qui le maniait, capable un jour d'un effort superbe et d'une irrésistible impulsion, puis tout à coup inerte et brisé¹¹⁵.«

»Le 31 juillet 1358, fut une sinistre, une infâme date pour l'histoire des hommes.

Jamais le peuple ne manifesta une versatilité, une inconscience semblables à celles qu'il déploya ce jour-là. La masse a souvent pour elle (...) l'excuse d'être désunie, non éclairée, innombrable et trop variée. Le 31 juillet 1358, elle fut tout simplement DEMENTE¹¹⁶.«

A côté de ces deux visions antagonistes du dérapage populaire, il y a place cependant pour une interprétation »centriste« représentée notamment par le libéral Augustin Challamel: admirateur de la révolution »bourgeoise« il lui reproche néanmoins d'avoir joué avec le feu en s'alliant avec la plèbe et surtout avec les Jacques:

»En acceptant ces auxiliaires, Etienne Marcel jouait une grosse partie¹¹⁷« qu'il a perdue par sa faute: »Au milieu des violences, la bourgeoisie avait perdu son initiative. Elle s'était écartée de la route que les premiers Etats lui tracèrent¹¹⁸.« Dans ces conditions, l'épilogue sanglant du 31 juillet 1358 et le comportement du peuple ne surprennent guère Challamel: »Etienne Marcel, dictateur, promoteur de mesures démocratiques au XIV^e siècle, ouvre la liste des révolutionnaires qui ont péri de la main de leurs premiers partisans¹¹⁹.«

113 A. VAVASSEUR, *Etienne Marcel et Jean Caboche: épisodes des XIV^e et XV^e siècles*, Paris (Cosse Marchal et Billard) 1878, p. 19.

114 T. PERRENS (voir n. 38) p. 331.

115 Paul ROBIQUET, *Histoire municipale de Paris*, Paris (Reinwald) 1880, p. 78.

116 Marc MINERATH, *Etienne Marcel ou le précurseur inconnu*, Paris (Bureau d'Édition) 1937, p. 91-92.

117 Augustin CHALLAMEL, *Histoire de la liberté en France depuis les origines jusqu'en 1789*, Paris (Furne et Jouvot) (1866), t. 1, p. 270.

118 Ibid., p. 272.

119 Ibid., p. 272.

Il serait cependant excessif d'attribuer à la radicalisation révolutionnaire et au revirement populaire la responsabilité exclusive de l'échec de 1358: pour l'historiographie libérale et républicaine les réformes imposées par le prévôt n'étaient pas viables dans la mesure où les exigences de liberté et de démocratie qu'elles incarnaient entraient en conflit avec l'aspiration providentielle de la France à l'unité nationale que seule la monarchie française était capable d'accomplir.

Le mythe de l'unité nationale

Naturellement le problème des rapports entre l'unité nationale et la liberté politique n'est pas seulement posé par l'évocation d'Etienne Marcel, mais renvoie à une des interrogations majeures du XIX^e siècle en général et de l'âge romantique en particulier. Mais si la révolution de 1356 n'est qu'un des multiples points d'interrogation de cette vaste question, du moins constitue-t-elle un révélateur efficace des tendances profondes, des préférences intimes de chaque historien: chacun est en effet ici au pied du mur, car si Etienne Marcel triomphe la liberté politique l'emporte; mais cette victoire ne s'effectuerait-elle pas alors au détriment de la sacro-sainte unité nationale, à laquelle aspire la France de toute éternité, et qui risque d'être brisée à tout jamais par les desseins fédéralistes qu'on prête au prévôt des marchands? Inversement si le 31 juillet 1358 sonne bien le glas de la première émergence de la liberté politique en France, ne préserve-t-il pas l'unité du pays menacé de démembrement par les exigences anglo-navarraises et l'utopie communale étendue à la nation entière?

Aux libéraux et aux républicains, farouchement attachés à ces deux idéaux, à ces deux absolus que sont la liberté et l'unité de la patrie, la révolution d'Etienne Marcel pose un cruel dilemme dans la mesure où la réalisation de l'un perturbe nécessairement l'accomplissement de l'autre et réciproquement. Ce débat déjà complexe se complique dans la mesure où le dauphin Charles, prince débile et impopulaire, est aussi en puissance le futur Charles V le Sage, un des plus grands souverains français, admiré par les libéraux pour ses réformes intérieures et plus encore par sa contribution éminente à l'unité nationale: n'est-il pas, grâce à son bras droit Duguesclin, l'homme qui a récupéré sur les Anglais «les provinces perdues» de l'Ouest et déchiré le «honteux traité» de Brétigny. Qui, dans ces conditions, oserait prétendre que la monarchie n'incarne pas les intérêts de la France et que, pour longtemps encore, la nation n'a pas besoin de recourir à un tuteur qui la guide en attendant qu'elle devienne définitivement adulte?

Face à ce choix déterminant, les historiens à gauche adoptent trois attitudes bien divergentes: une minorité affirme que la tentative d'Etienne Marcel aurait renforcé la centralisation du pays; Perrens tente de démontrer qu'Etienne Marcel aurait au contraire contribué à l'épanouissement de la liberté politique dans un système fédéré et décentralisé; enfin la plupart des grands libéraux soulignent, non sans déchirement, les conséquences funestes pour l'unité nationale qu'aurait eues la victoire d'Etienne Marcel et de Charles le Mauvais.

1° En 1847, Louis Blanc, prenant le contrepied de la plupart de ses collègues, de droite mais aussi de gauche, n'hésite pas à donner de la révolution d'Etienne Marcel une interprétation résolument «jacobine» et salue dans son action énergique une sorte d'anticipation héroïque de l'œuvre de centralisation réalisée par le Comité de Salut public:

«Marcel voulait centraliser le pouvoir politique, et jamais la nécessité de la centralisation ne s'était plus clairement révélée.

(...)Au reste, les vues de Marcel sont parfaitement développées dans cette immortelle ordonnance de 1357, que les états arrachèrent au Dauphin, et qui fut l'ouvrage du prévôt des marchands. Cette ordonnance combattait l'anarchie politique par la formation d'un conseil chargé de surveiller les gaspillages de cour et de mater toute tyrannie capricieuse; l'anarchie féodale, par l'intervention devenue permanente, du tiers état dans les affaires; l'anarchie administrative, par l'envoi de commissaires dans toutes les provinces et de commissaires tirés du sein de l'assemblée; l'anarchie territoriale enfin, par la prépondérance assurée à la ville de Paris dont on faisait comme le cœur et le cerveau de la France. Charlemagne avait-il osé davantage? Mais

ce que Charlemagne avait tenté pour l'établissement d'une centralisation monarchique, Marcel le tentait pour l'établissement d'une centralisation démocratique¹²⁰.»

Non content de féliciter Etienne Marcel d'avoir pris les mesures de salut public qui s'imposaient, Louis Blanc renverse la perspective traditionnelle adoptée par la plupart de ses confrères: il souligne non seulement que le prévôt des marchands, en renforçant le rôle dirigeant de Paris, a contribué à affermir la centralisation nationale, mais rappelle surtout qu'en l'occurrence l'adversaire déclaré de l'unité nationale ne fut pas Etienne Marcel mais bien le représentant de la monarchie, le dauphin Charles, qui se comporta alors en parfait »Girondin«, qualificatif qui, dans la bouche de Louis Blanc, prend une résonance infamante. Sans adopter des positions aussi radicales, Augustin Thierry n'en reconnaît pas moins le rôle éminent d'Etienne Marcel dans la construction de l'unité administrative, politique, sociale de la France entreprise par la monarchie capétienne, dans la fameuse préface à l'»Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers Etat«:

»Cet échevin du XIV^e siècle a, par une anticipation étrange, voulu et tenté des choses qui semblent n'appartenir qu'aux révolutions modernes: l'unité sociale et l'uniformité administrative; (...) l'action de Paris sur les provinces comme tête de l'opinion et centre du mouvement général. (...) Marcel vécut et mourut pour une idée, celle de précipiter, par la force des masses roturières, l'œuvre de nivellement graduel commencée par les rois¹²¹.«

Ainsi Louis Blanc et Augustin Thierry félicitent-ils le prévôt des marchands d'avoir compris que non seulement la France aspirait à l'unité et à la centralisation, mais encore qu'elle était prédestinée de toute éternité à devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

2^o Perrens, contrairement à Louis Blanc, perçoit dans les projets politiques d'Etienne Marcel un »grand dessein« fédéraliste et décentralisateur qui aurait réuni par des liens contractuels et fraternels les principales communes françaises sur le modèle des ligues urbaines de Flandre et d'Italie, et qui aurait assuré à la France l'unité dans la diversité et réconcilié liberté et unité nationale. Dès 1860 Perrens proclame sans ambage sa conviction que ces deux idéaux, loin de se combattre et d'être incompatibles, auraient pu se renforcer mutuellement et éviter bien des malheurs à notre pays. Mieux, dans la nouvelle édition de sa biographie d'Etienne Marcel (1874), il conteste nettement que l'unité nationale ait été l'aspiration majeure de la France:

»On ne saurait non plus voir un acte criminel, ou seulement déraisonnable, dans les efforts d'Etienne Marcel pour former une confédération des bonnes villes, à l'exemple de celles qu'il voyait prospérer sur nos frontières, en Flandres et en Allemagne. On a bientôt dit que la nation française tendait à l'unité, et que l'en détourner, c'était faire violence à son génie. A y regarder de près, cette tendance n'était point manifeste au XIV^e siècle, puisque la royauté dut faire de si longs et si pénibles efforts pour soumettre à son pouvoir tant de provinces étrangères les unes aux autres et souvent ennemies de leurs plus proches voisins comme des prétentions de l'autorité suzeraine. Quoi d'étonnant que des bourgeois aient eu d'autres vues, et qui peut affirmer qu'il n'y avait pour la France qu'un moyen d'arriver à la grandeur et à la prospérité¹²²?«

Cette interprétation »décentralisatrice« voire »fédéraliste« de la révolution d'Etienne Marcel est réactualisée après la Commune par les radicaux Yves Guyot et Sigismond Lacroix dans leur »Histoire des prolétaires« (»Au milieu de la ruine et de l'invasion, les villes tentèrent cette œuvre immense: organiser la France sur le modèle des communes«¹²³) et par madame Garcin dans un ouvrage de vulgarisation:

»Dans le mouvement qui, à cette heure, en effet, entraîne les esprits, il est facile de reconnaître deux courants bien distincts. L'un, qui prend sa source dans les broussailles du terrain monarchique, s'appelle la

120 Louis BLANC, Histoire de la Révolution française, Paris (Langlois et Leclercq) 1847, t. 1, p. 162-64.

121 Augustin THIERRY, Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers-état, nouv. éd^o, Paris (Firmin-Didot) préface de 1853, p. 53.

122 T. PERRENS, Etienne Marcel, prévôt des marchands, Paris (Imprimerie nationale) (1874), p. 345-46.

123 Yves GUYOT et Sigismond LACROIX (voir n. 42) p. 601.

Centralisation administrative, c'est à dire le triomphe de l'Autorité, une, forte, absolue; l'autre, qui n'a cessé de creuser son lit dans la vieille terre des Gaules, et nous conduit à l'expansion de toutes les forces vives du pays, se nomme la Décentralisation et mérite cet autre titre: la Liberté!

Or, Etienne Marcel a formulé d'une façon nette et précise les aspirations de la France, d'aujourd'hui, se résumant dans ces deux mots: Franchises communales¹²⁴. «

3° Contraints de choisir entre la liberté politique dès le XIV^e siècle et la poursuite de l'unité nationale, les historiens libéraux n'hésitent guère; si le cœur souhaite la victoire de la première, la raison réclame le triomphe et le renforcement de la seconde au détriment de la première. Il va en effet de soi, que la centralisation administrative est, va dans le sens de l'histoire; mieux qu'elle le détermine et constitue un invariant de la politique nationale sous tous les régimes. Il va également de soi que la France est prédestinée, prédisposée, par les »frontières naturelles« que la Providence ou l'Histoire lui ont généreusement attribuées de toute éternité, à l'unité nationale, au rassemblement patient mais incessant des hommes et des terres autour d'un axe central, Paris, d'où jaillit à toutes les grandes époques, la lumière politique et l'étincelle révolutionnaire, et dont la Révolution française consacre le magistère moral sur la »grande Nation«. Bref pour les vainqueurs de juillet 1830 qui, dans l'ivresse des combats, ont cru mettre un point final non seulement à la Révolution mais aussi à toute l'Histoire de France, hors de l'unité nationale, aboutissement providentiel des efforts des »quarante rois qui ont fait la France«, et de l'énergie du Comité de Salut public, il n'est point de salut...

Aussi tout au long de la Monarchie de Juillet les historiens libéraux ne cessent-ils de marteler cette affirmation: la victoire d'Etienne Marcel et surtout de Charles le Mauvais aurait signifié ipso facto le démembrement de la France si chèrement rassemblée et unifiée par Philippe-Auguste, Saint Louis et Philippe le Bel. Michelet (et c'est sans doute la critique la plus forte qu'il formule contre la révolution de 1356-58) le déclare sans ambiguïté dès la première édition de 1833 et maintient ses accusations jusqu'au bout:

»L'engouement de Paris pour (Charles le Mauvais) était étrange. Que demandait ce prince si populaire? Qu'on affaiblît encore le royaume, qu'on mît en ses mains des provinces entières, les provinces les plus vitales de la monarchie, toute la Champagne et une partie de la Normandie, la frontière anglaise, le Limousin, une foule de places et de forteresses. Mettre en des mains si suspectes nos meilleures provinces, c'eût été perdre d'un trait de plume autant qu'on avait perdu par la bataille de Poitiers¹²⁵. «

Le libéral Théophile Lavallée ne »mâche« pas non plus ses mots en 1838, et rappelle que l'échec d'Etienne Marcel était nécessaire: »Dans la royauté seule était l'unité de pouvoir et de nation: si la bourgeoisie du quatorzième siècle l'eût emporté sur elle, c'en était fait de la France. Marcel et ses compagnons ont donc dépensé leur énergie et leurs talents dans une entreprise qui devait avorter¹²⁶. «

Henri Martin, en dépit de son admiration pour Etienne Marcel, admet parfaitement lui aussi que le maintien de l'unité nationale puisse primer les conquêtes de la démocratie et de la liberté: »Il ne s'agissait pas de savoir si la France serait libre et bien gouvernée, mais si elle continuerait d'exister et d'être la France¹²⁷. «

Mais c'est sans doute le chef de l'école »fataliste«, Mignet, qui a su donner à cette glorification de l'unité nationale et sociale de la France sa cohérence théorique. Dans son »Essai sur la formation territoriale et politique de la France depuis la fin du onzième siècle jusqu'à la fin du

124 Mme Eugène GARCIN, Etienne Marcel, Paris (Librairie centrale des publications populaires) 1882, préface.

125 Jules MICHELET, Histoire de France, Paris (Hachette) 1837, t. 3, p. 392.

126 Théophile LAVALLÉE, Histoire des Français, Paris (Paulin et Hetzel) 1838, t. 2, p. 52.

127 Henri MARTIN, Histoire de France, Paris (Furne) 1844, t. 5, p. 556. — Même Thibaudeau, pourtant très favorable à la cause d'Etienne Marcel, se rallie, sur ce problème, au jugement de Michelet et de LAVALLÉE: Histoire des Etats-généraux et des institutions représentatives en France, Paris (Paulin) 1843, p. 157.

quinzième», Mignet rappelle notamment qu'en plein XIV^e siècle la monarchie était la seule force capable de rassembler autour d'elle les classes antagonistes et d'assurer la cohésion sociale du pays¹²⁸. C'est surtout dans le compte-rendu qu'il dresse du célèbre «Essai sur le Tiers Etat» d'Augustin Thierry, en 1855, que Mignet tente de démontrer, au contraire de son maître Thierry, comment la victoire du prévôt des marchands aurait gravement perturbé la construction providentielle de l'unité française. Il paraît d'ailleurs assez paradoxal de constater que le maître de l'«école fataliste» et déterministe, qui a justifié avec brio sous la Restauration la nécessité de la Révolution française, déploie ici des trésors de science et d'érudition pour réfuter la nécessité du mouvement de 1356. Dès les premières lignes de son article, Mignet réaffirme clairement le principe majeur, la conviction profonde qui constituent le fil conducteur de son travail: l'idée que la monarchie française (en cela aidée d'ailleurs par la bourgeoisie) était a priori l'artisan, le bâtisseur nécessaire, providentiel et infatigable du progrès social et de l'unité nationale. C'est donc par rapport à cette règle immuable qu'il juge ensuite et condamne explicitement la révolution parisienne de 1356–58, assimilée à une nouvelle féodalité urbaine:

«Marcel pensait en bourgeois de Paris et agissait en révolutionnaire municipal. Sa tentative était contraire à l'esprit du temps et au progrès de l'Etat. Elle ne pouvait pas réussir. (...)

Si elle avait obtenu un succès qui eût été inévitablement funeste, les villes de France seraient devenues indépendantes à la façon des villes d'Italie ou les villes de Flandre. Le royaume qui commençait à sortir de son morcellement, y serait retombé, l'administration plus générale et dès lors plus équitable qui commençait à régir les diverses classes des personnes et à rapprocher les divers ordres d'intérêts, aurait fait place à la lutte acharnée des unes et à l'anarchie inconciliable des autres. Au lieu de cette marche heureuse vers une unité toujours plus complète et une condition toujours plus égale, la France serait revenue à des désordres compliqués, puisqu'ils n'auraient pas été seulement féodaux (...) mais encore municipaux. La décomposition publique, qui s'était faite naguère par les fiefs, se serait renouvelée alors par les villes. Sur chaque partie du territoire démembré auraient dominé des bourgeois ou des seigneurs, selon le degré de leur puissance. Ici il y aurait eu une république, là se serait élevé un tyran, ailleurs se serait conservé un grand feudataire, et probablement l'étranger y aurait tôt ou tard pénétré, comme en Italie, qui a offert ce spectacle durant le moyen âge et où la réunion nationale du territoire et l'organisation politique du pays n'ont pu être opérées par personne. (...)

Mais la royauté nécessaire à la France, comme la France était nécessaire au monde, sortit toujours de ces épreuves plus forte dans son principe, plus bienfaitrice par son action¹²⁹.«

Cette vision finaliste et providentialiste de l'Histoire qui triomphe jusqu'au Second Empire perd ensuite beaucoup de son crédit auprès des historiens libéraux et républicains. D'une part parce qu'elle reçoit les assauts répétés de tous ceux qui refusent de sacrifier la liberté humaine et nationale sur l'autel du déterminisme et du fatalisme historique; d'autre part parce qu'elle est cruellement démentie par les faits historiques eux-mêmes.

–Tocqueville par exemple, dans l'«Ancien Régime et la Révolution» (1856), perçoit dans «l'automne du Moyen âge» à la charnière des XIV^e et XV^e siècles, le moment décisif et funeste où la France se sépare définitivement de l'Angleterre et de la voie constitutionnelle et libérale, et bascule dans l'absolutisme royal dont la Révolution et l'Empire constituent à ses yeux l'aboutissement paradoxal. Certes Tocqueville n'évoque directement ni la révolution ni l'action personnelle d'Etienne Marcel à sa tête, mais ses allusions implicites démontrent qu'il a certainement médité sur les tragiques conséquences de l'échec final des Etats généraux tenus à Paris de 1355 à 1358, qu'il doit probablement déplorer:

«J'ose affirmer que, du jour où la nation, fatiguée des longs désordres qui avaient accompagné la captivité du roi Jean et la démence de Charles VI, permit aux rois d'établir un impôt général sans son concours, et où la noblesse eut la lâcheté de laisser taxer le tiers état pourvu qu'on l'exceptât elle-même; de ce jour-là fut semé le

128 François MIGNET, *Mémoires historiques*, 3^e éd., Paris (Charpentier) 1854, p. 211.

129 François MIGNET, dans: *Journal des savants*, juin 1855, p. 371–72.

germe de presque tous les abus qui ont travaillé l'ancien régime pendant le reste de sa vie et ont fini par causer violemment sa mort¹³⁰.»

Mais la réponse la plus efficace, la critique la plus pénétrante qui torpille de plein fouet les théories «fatalistes» de Mignet émane surtout d'Edgar Quinet. Ce chantre de la liberté ridiculise et fait voler en éclats, dans sa «Philosophie de l'Histoire de France», la gangue déterministe lorsqu'il rejette la sacralisation de l'unité nationale (qui selon lui résulte davantage du hasard que de la nécessité), sa métamorphose en vecteur nécessaire et providentiel de l'Histoire de France qui occulte toutes les aspirations à la liberté politique et finit par légitimer le despotisme royal sous prétexte qu'il incarne le progrès social et l'unité nationale. Quinet refuse de se résigner à la défaite des mouvements révolutionnaires antérieurs à 1789 sous prétexte que leur victoire aurait rendu impossible celles de 1789 et de 1830; il repousse enfin la méthode historique qui consiste à considérer dans le lointain passé de la France la cause directe des temps modernes, et en rejette la conclusion ultime: «En France c'est le pouvoir absolu qui engendre la liberté¹³¹!»

«Ces libertés (communales) ont péri; donc il est heureux qu'elles aient péri dans l'intérêt des libertés futures; donc les rois, en détruisant ces franchises, ont rendu à l'avenir un immense service et préparé l'avènement de nos sociétés émancipées. Si la bourgeoisie l'eût emporté au quatorzième siècle, c'était fait de l'avenir de la France! Vous l'entendez! c'est là toute l'oraison funèbre de ces révolutions populaires qui partout ailleurs dans le monde ont été les fondements de la vie civile. Quoi vraiment! Si ces franchises eussent été respectées c'était fait de celles que nous possédons! S'il y avait eu des hommes libres au quatorzième siècle, il n'y en aurait plus aujourd'hui! Il fallait qu'il y eût un grand troupeau sous un maître pour que ce troupeau devînt ce monde digne et élevé que nous connaissons¹³².»

«Etienne Marcel a péri avec son rêve; la bourgeoisie politique est annulée après la défaite des maillotins, la plèbe après celle des cabochiens. Aussitôt la formule implacable retentit: ces hommes, les héros plébéiens ont été vaincus; c'était pour l'avantage du plébéianisme. (...) Le mot déjà entendu, et qui enveloppe tout, est répété: c'était prématuré! Le droit est prématuré dans les états généraux de 1356 (...) La servitude seule, arrivant sagement, toujours à point, est toujours la bienvenue. (...)

Et non seulement nous condamnons ainsi nos précurseurs, mais nous saluons d'un applaudissement unanime le pouvoir qui les accable. Le régime que nos historiens appellent une tyrannie protectrice se forme au quatorzième siècle sans qu'il y ait de notre part une seule réserve contre ce mal nécessaire. Cette œuvre éclate sous Charles V; c'est pour nous le roi sage par excellence. (...)

D'où cela vient-il? D'une conception fautive et toute matérielle de la vie sociale. Nous nous figurons la liberté comme un accessoire, un luxe. L'unité d'abord, disons-nous, la centralisation, la puissance, la richesse, l'aplanissement du sol, les ordonnances sur les eaux, les forêts, les routes, les canaux; plus tard la liberté viendra, et c'est là qu'est l'erreur profonde¹³³.»

L'argumentation serrée de Quinet reprise par Perrens¹³⁴ a sans doute fortement contribué à ruiner la doctrine fataliste. Cependant la réalité elle-même ne s'est-elle pas finalement chargée, plus efficacement encore, d'infliger au déterminisme un démenti irréfutable?

– Les libéraux vainqueurs en juillet 1830 pensaient avoir trouvé dans la théorie fataliste, développée par Mignet et Thiers dans leurs études respectives sur la Révolution française, l'arme susceptible de légitimer leur victoire et de justifier leur vision finaliste de l'histoire de France. Mais, vingt ans après, les théoriciens du fatalisme se rendent compte avec amertume que leur doctrine risque de se retourner contre eux: en effet à force d'affirmer la nécessité de tous les

130 Alexis de TOCQUEVILLE, *L'Ancien Régime et la Révolution*, 3^e éd^o, Paris (Michel Lévy) 1857, p. 176.

131 Edgar QUINET, *Philosophie de l'histoire de France*, dans *Oeuvres complètes*, Paris (Pagnerre) 1857, t. 3, p. 361.

132 Ibid., p. 375.

133 Ibid., p. 376–95.

134 Après avoir approuvé Edgar Quinet, Perrens soutient «qu'au quatorzième siècle le gouvernement de la bourgeoisie, s'il avait duré, n'aurait point fait obstacle au rapprochement des (...) provinces, à l'extinction de la féodalité, à cette œuvre, enfin, de nivellement et d'unité qui était la condition préalable de la liberté dans un pays comme le nôtre, et qui fut le principal bienfait du pouvoir absolu.» op. cit., p. 370.

grands événements historiques, ne justifie-t'on pas les pires errements de l'histoire, et notamment le sanglant coup d'état de décembre 1851? Abasourdis par la chute de Louis-Philippe et ses conséquences politiques, ils découvrent désemparés que l'histoire ne possède pas nécessairement un sens linéaire¹³⁵, et que sa marche ne conduit pas fatalement à la liberté et au progrès. Cependant, si Mignet et ses amis prennent, à partir du Second Empire, leurs distances avec leurs premiers enthousiasmes, la sacralisation de l'unité nationale devient principalement le fait des différentes composantes de la droite. Des historiens de sensibilité »orléaniste« comme Arthur Desjardins et Georges Picot dénoncent dans le prévôt des marchands un dangereux fédéraliste qui, victorieux, aurait démembré la France:

»Oui, nous le croyons, Marcel eût voulu gouverner la France de la Maison-aux-Piliers; il a tenté d'inspirer à d'autres villes les mêmes visées, de nouer avec elles des rapports, d'organiser une sorte de fédération, quelque chose comme une féodalité municipale dont le morcellement eût rappelé les communes flamandes ou les républiques italiennes. C'est bien là le seul but qu'il soit possible de lui prêter. Nous comprenons alors que les partisans du régime municipal illimité, les sectaires de l'utopie communale revendiquent la mémoire d'Etienne Marcel. A ce point de vue, il leur appartient sans conteste. C'est leur modèle et leur ancêtre¹³⁶.«

Quant au très légitimiste de Loïse, il n'hésite pas, en 1886, pour flétrir l'aveuglement d'Etienne Marcel vis à vis des prétentions exorbitantes de Charles le Mauvais, à appeler à la rescousse Michelet en personne¹³⁷! Nous savons enfin, notamment à travers l'œuvre de Jacques Bainville, tout le mal que les chantres du nationalisme intégral pensaient du prévôt »félon«...

Certains historiens libéraux refusent cependant, dans la lignée de Tocqueville, d'être sommés de choisir entre la liberté politique et l'unité nationale; tel est le cas, par exemple, de Fustel de Coulanges qui déplore que les excès des révolutionnaires du XIV^e siècle aient valu à la France les abus de la monarchie absolue et de la centralisation parisienne. Selon lui la catastrophe ne réside pas dans l'échec de 1358 mais dans l'imprudence des réformateurs de 1356 qui pour avoir eu des visées utopiques ont entraîné la France sur une pente funeste bien éloignée du système politique réaliste dont l'Angleterre médiévale avait su se doter sans heurt majeur, et qui demeure probablement son idéal politique:

»Tous ce mouvement n'aboutissait qu'à rendre la monarchie absolue, précisément parce qu'on l'avait trop abaissée. (...) Dans la courte période de leur puissance, (les Etats-généraux) n'avaient pas su fixer d'une manière convenable et durable les rapports entre la royauté et la représentation nationale; et ils avaient mis la France en demeure de choisir entre un gouvernement presque républicain, que l'état social rendait absolument impossible, et une monarchie absolue¹³⁸.«

135 Voir: Louis GIRARD, *Les libéraux français: 1814-1875*, Paris (Aubier) 1985, p. 173-75.

136 Georges PICOT, *op. cit.*, p. 45. – Arthur DESJARDINS, *Les Etats-Généraux (1355-1614): leur influence sur le gouvernement du pays*, Paris (Durand et Pédone) 1871, p. 49. – François GUIZOT, lui-même, malgré sa sympathie envers Etienne Marcel note qu'il »tomba dans une erreur capitale: il tenta d'abolir (...) le gouvernement qu'il voulait réformer, et de substituer à la royauté et à ses agents le peuple et ses élus. Depuis plus de trois siècles, la royauté était le pouvoir public qui s'était formé et développé naturellement en France, en secondant le travail naturel de la formation et du développement de la nation française; mais ce travail était encore très peu avancé, et la nation naissante était hors d'état de prendre place en tête de son gouvernement.« *Histoire de France racontée à mes petits enfants*, Paris (Hachette) 1873, p. 155.

137 Charles Henri de LOÏSE, *Histoire politique de la France*, Paris (Plon) 1886, p. 185. – Cette accusation de fédéralisme lancée à droite contre le prévôt des marchands est assez piquante et révélatrice du traumatisme provoqué chez les historiens conservateurs par la Commune: cette même droite ne dénonçait-elle pas, en effet, après les journées de juin 1848, le »jacobinisme« d'Etienne Marcel: selon Francis Lacombe, »il créa, au quatorzième siècle, ce que nous appelons aujourd'hui la centralisation pour mieux généraliser son despotisme au nom de l'affranchissement universel.« *Histoire de la bourgeoisie de Paris*, Paris, Amyot, 1851, t. 1, p. 238.

138 Bibliothèque nationale, département des manuscrits; fonds Fustel de Coulanges, carton n° 17.

Histoire anachronique – Histoire analogique – Histoire vraie

L'étude historiographique d'Etienne Marcel et de sa révolution ne constitue sans doute qu'une petite pièce versée au volumineux dossier du rapport qu'entretient l'historien avec son temps lorsqu'il s'applique à l'objet de son étude. S'il existe bien une leçon à tirer de cette histoire c'est que l'Histoire ne s'écrit pas hors du temps mais qu'elle s'inscrit dans un tourbillon d'événements dans lequel l'historien lui-même est entraîné et dont il ne peut, en aucun cas, faire abstraction. La poussière des bibliothèques et l'épaisseur des in-folio assourdissent peut-être le bruit de la mitraille, ils n'étouffent pas totalement la voix de l'Histoire qui s'écrit sur les barricades de 1830, 1848, 1871, et l'historien, même s'il se bouche les oreilles avec des documents inédits, ne peut pas ne pas être dérangé, troublé par son vacarme: c'est une évidence.

La seconde conclusion que l'on peut extraire d'un cas semblable réside dans la confirmation de la fonction idéologique du langage. L'emploi des mots utilisés pour qualifier la révolution d'Etienne Marcel est rarement innocent. Prenons, par exemple, la fameuse scène du meurtre des maréchaux le 22 février 1358: les verbes employés pour décrire cet acte indiquent clairement, indépendamment des qualificatifs moraux, valorisants ou dévalorisants, qui les accompagnent, la signification politique qu'il convient de donner à l'événement; à gauche, pour atténuer la portée sanglante de ce fait, on use du vocabulaire le plus faible possible, en l'occurrence: tuer ou mettre à mort; à droite on choisit au contraire des termes claironnants qui par leur éclat même flétrissent la «criminelle» entreprise du prévôt rebelle: massacrer, égorger. Sur cette fonction idéologique se greffe aussi une fonction mythologique, dont le support est l'analogie. On peut ainsi passer, par glissements sémantiques successifs, de la description la plus classique d'un fait historique, de l'énoncé en apparence le plus innocent – le 22 février 1358 Etienne Marcel égorge ou tue les conseillers du Dauphin – à l'analogie qui fait basculer le récit dans la mythologie pure: le 22 février 1358 Etienne Marcel agit envers le Dauphin comme la Révolution envers Louis XVI le 20 juin 1792; voire, stade ultime où histoire et mythologie se confondent, le 22 février 1358, c'est le 20 juin 1792...

On assiste enfin, dans le premier tiers du XIX^e siècle, non seulement à travers la construction des mythes relatifs à Etienne Marcel (le grand ancêtre révolutionnaire et le prévôt rebelle) mais aussi et surtout par le biais de la réflexion centrale autour de la Révolution française, à la constitution d'une véritable *Histoire nationale*: une *Histoire de la France* substituée à la vieille Histoire des rois de France, donnée à la fois comme un inépuisable réservoir d'armes polémiques – dans lequel chaque camp vient puiser à des fins partisanses – et, surtout, comme un enjeu politique de premier plan. A partir de 1814, l'interprétation du passé contribue à donner son sens, voire sa légitimité, aux mouvements et aux idées politiques. On mesure mieux cette évolution essentielle en confrontant à cinquante années de distance deux œuvres historiques de Chateaubriand: l'«Essai historique, politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la Révolution française», paru à Londres en 1797, et son «Analyse raisonnée de l'histoire de France» de 1845. Dans le premier cas, c'est essentiellement par rapport à l'Antiquité que Chateaubriand juge le phénomène révolutionnaire français en cours; dans le second cas au contraire, c'est dans la perspective de l'histoire de France qu'il interroge, avec il est vrai un recul plus confortable, l'événement fondateur de la France moderne.

En révélant au grand jour les errements d'une histoire analogique et anachronique, d'une historiographie érigée en tribunal d'exception jugeant les siècles passés à l'aune des exigences politiques contemporaines, l'histoire de l'historiographie ne conforte-t-elle pas les contempteurs de l'histoire qui, dans le sillage de Paul Valéry, ne cessent de proclamer l'impuissance irréductible de l'historien à faire de sa discipline une véritable science? Cette vision pessimiste n'est justifiée qu'en apparence si l'on veut bien reconnaître qu'en brassant tous les niveaux de la production historiographique, qu'en transformant en objets d'histoire pratiquement tous les fondements de notre vie culturelle, sociale, religieuse, etc., l'histoire de l'historiographie ne fait

en somme qu'accomplir le grand rêve d'une histoire totale, décloisonnée, ouverte aux confrontations plurielles entre matériaux et méthodes relevant de disciplines différentes, bref d'une »histoire parfaite« rêvée et défrichée par les pionniers de l'»Ecole des Annales«. Au contraire du courant dit »positiviste« frileusement claquemuré sur un territoire restreint, l'histoire de l'historiographie, dans la mouvance de »l'histoire des mentalités«, postule l'exigence et l'existence d'une histoire »sans rivages«...